

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 13 juin 2023

Délibération n° 076-2023

Point 04.04

Point 04.04. de l'ordre du jour

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour 2023-2024 - IUT Haguenau

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre des articles L613-1 et L712-6-1 du code de l'éducation, les composantes proposent à la Commission de la formation et de la vie universitaire les modalités d'évaluations des connaissances et des compétences à valoir pour leurs formations diplômantes, pour l'année universitaire 2023-2024.

La Commission MECC s'est réunie le 05 juin 2023 et a donné un avis positif aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2023-2024 de l'IUT de Haguenau

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **modalités d'évaluation des connaissances et des compétences pour 2023-2024 de l'IUT Haguenau**

Résultat du vote

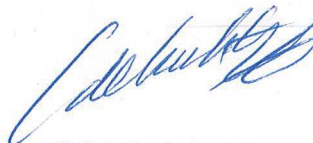
Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- IUT Haguenau

Fait à Strasbourg, le 14 juin 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

Université de Strasbourg
Madame Alexandra KNAEBEL
Vice-Présidente Formations

Objet : Modalités d'Evaluation des Compétences et Connaissances de BUT 1 ; 2 et LP

Rémi ESCHENLAUER
Responsable Administratif

Madame la Vice-Présidente,

Les Modalités d'Evaluation des Compétences et Connaissances de BUT 1 et 2 et des Licences Professionnelles de l'IUT de Haguenau pour l'année universitaire 2023/2024 ont été validées par le Conseil d'Institut lors de sa séance du 22 mai 2023.

Ces modalités ont été élaborées par les responsables des formations en lien avec leurs équipes pédagogiques :

- dans le cadre imposé par les Programmes Nationaux pour les BUT
- en reprenant les MECC de l'année universitaire 2022-2023 pour la dernière année de l'offre de formation actuelle en ce qui concerne les LP subsistantes.

Les éléments concernant les BUT 3 seront soumis à un conseil ultérieur afin de permettre aux équipes pédagogiques de finaliser la mise en place de la troisième année de BUT.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, en l'expression de mes sincères salutations,

Fait à Haguenau, le 05/06/2023



Le Responsable Administratif de l'IUT de Haguenau

Rémi ESCHENLAUER

Conseil de l'IUT du Lundi 22 mai 2023 – 18h00.**Point 3 de l'ordre du jour : Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 2023/2024****EXPOSE DES MOTIFS :****Yann GAUDEAU**

Directeur

Affaire suivie par

Nadège ULRICH

Assistante de Direction

Tél. : +33 (0)3 88 05 34 01

nadege.ulrich@unistra.fr

Les Modalités d'Evaluation des Connaissances et des Compétences 2023/2024 doivent être approuvées par le Conseil avant transmission à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Strasbourg.

Les MECCs du B.U.T troisième année seront présentées ultérieurement.

Proposition de délibération :

Il est proposé à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de l'IUT de donner un avis par vote

Nombre de membres en exercice	38
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre de vote blancs	0

Résultat du vote :

Le Conseil de l'IUT Haguenau approuve ces MECC

Fait à Haguenau, le 22/05/23

Le Responsable Administratif

Rémi ESCHENLAUER



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'REMI ESCHENLAUER'.

M1-FOR225-02

version du 04/11/2019

Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2023/2024

Institut universitaire de technologie de Haguenau

Critères d'édition

Utilisateur : Clémentine BOURGEOIS

Objectif : Relecture

Modèle : A

Date : 25/05/2023

Règles standards : Avec

Références : Sans

Formation

Lean - 4.0

Management des entreprises par la qualité

Automatisme et Informatique Industrielle 4.0
(FC)

Contrôle des systèmes industriels
électriques (CSIE)

Industrie du futur

Intégration Robotique Industrielle

Dates de validation

Conseil de composante : 22/05/2023 CFVU : Non

Conseil de composante : 22/05/2023 CFVU : Non

Conseil de composante : 22/05/2023 CFVU : Non

Conseil de composante : 22/05/2023 CFVU : Non

Conseil de composante : 22/05/2023 CFVU : Non

Conseil de composante : 22/05/2023 CFVU : Non

LICENCE PRO

Règles applicables à tous les diplômes LICENCE PRO sélectionnés

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits et la détermination du statut de l'étudiant.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Dérogations : 0

Nombre d'inscription

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1^{ère} année du diplôme.

Dérogations : 0

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du responsable de la formation après consultation de la commission pédagogique, selon une procédure adoptée par le Conseil de composante.

Dérogations : 0

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

Dérogations : 0

Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Dérogations : 0

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU.

Dérogations : 0

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation.

Dérogations : 0

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Dérogations : 6

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Dérogations : 0

Assiduité

L'assiduité est obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Dérogations : 6

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

Dérogations : 5

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Dérogations : 0

Modalités d'accès et de progression en licence

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences.

Dérogations : 0

Dans le cadre d'une maquette organisée en blocs de compétences, et exclusivement dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l'étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l'acquisition progressive d'une compétence ou d'un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l'étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l'UE concernée.

Dérogations : 0

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres, est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Dérogations : 0

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant n'ayant pas validé son année peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Dérogations : 0

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Dérogations : 0

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

Dérogations : 0

Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation) sont chargées de la validation des acquis. Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE. L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

Dérogations : 0

Mise en situation professionnelle

La formation propose des mises en situation professionnelle, notamment par le biais d'un stage ou de l'alternance.

Le stage est une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle.

Le stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant et accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Dérogations : 0

Document Intermédiaire

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit impérativement contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire.
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dérogations : 0

Dérogations : 3

Compensation en licence professionnelle

La formation inclut des UE - blocs de compétences.

Au niveau du semestre, de l'année et du diplôme : Les UE correspondant à des blocs de compétences ne sont pas compensables par d'autres UE.

Dérogations : 6

Capitalisation en licence professionnelle

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est validée.

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention).

Dérogations : 0

En cas de **redoublement**, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.

Dérogations : 0

Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients.

Dérogations : 6

Jurys

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Dérogations : 0

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre. Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.
Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

Dérogations : 0

Equivalences et mentions

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

Dérogations : 0

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Dérogations : 0

L'attribution d'une mention (assez bien : 12/20 ; bien : 14/20 ; très bien : 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue au diplôme. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Dérogations : 0

Conservation d'une note d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

Dérogations : 0

Règle(s) additionnelle(s)

-

Additionnels : 1

Dérogations : 0

Règles applicables aux diplômes LICENCE PRO en régime CC/CT

Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Dérogations : 0

Les modalités d'évaluation des étudiants peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu. Dans ce cas, il peut constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP.

Une session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Organisation des épreuves

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu intervient au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

Dérogations : 0

Anonymat des épreuves

Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Dérogations : 0

Epreuves de la session de rattrapage en licence (CC/CT)

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation d'une session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.

Dérogations : 0

Absence aux épreuves

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs. La défaillance n'est pas compensable.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes:

- convocation à un concours de recrutement de la fonction publique; la convocation est déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Dérogations : 0

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve. Lorsque la session principale ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant pour des raisons jugées recevables. L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'évènement imprévu au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Dérogations : 0

Toute absence à l'épreuve de remplacement ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

Epreuves de la session de rattrapage (CC/CT)

Lorsqu'est organisée une session de rattrapage, elle comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.

Dérogations : 0

Report de note de la session principale à la session de rattrapage en Licence

Les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session principale à la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Dérogations : 0

Règles applicables aux diplômes LICENCE PRO en régime ECI

Evaluation continue intégrale - principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements dont l'objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Organisation de l'évaluation continue intégrale

La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation) est publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning de ces évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles sont communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, artistes, étudiants en situation de handicap, etc.)

Dérogations : 0

Modalités d'évaluation et restitution pédagogique aux étudiants

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Nombre d'évaluations par UE

Les évaluations doivent être en nombre suffisant pour respecter le principe de seconde chance. Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Aucune note ne contribue pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Dérogations : 0

Un minimum de trois notes est attendu par UE, et permet une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre les évaluations.

Dérogations : 0

Absence aux épreuves

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

Dérogations : 0

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

Dérogations : 0

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Dérogations : 3

En cas d'absence à une épreuve de substitution ou à une épreuve de rattrapage (lorsque la formation en propose une), que cette absence soit justifiée ou pas, il n'est pas organisé de nouvelle épreuve. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables:

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Dérogations : 0

Une dispense partielle de présence à une épreuve sans convocation peut être accordée à l'étudiant pour des raisons jugées recevables. L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Dérogations : 0

Document Intermédiaire

Responsable(s) : Ivana Rasovska, Lorene Dubreuil

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :
Aucun aménagement ne peut être proposé.

Motif de la dérogation : Cette formation relève de la formation continue.

Assiduité

- (D) L'assiduité est obligatoire à l'ensemble des enseignements.

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

Motif de la dérogation : A l'IUT la présence est obligatoire à tous les enseignements

Motif de la dérogation : Ce texte traduit le fonctionnement de la justification des absences et de leur prise en compte par les jurys telle que défini par le règlement intérieur de l'IUT.

Compensation en licence professionnelle

La formation inclut des UE - blocs de compétences. Il est mis en place un bloc de compétence "mise en

- (D) situation professionnelle". Cet bloc n'est pas compensable. Les UE à l'intérieur de ce bloc se compensent entre elles : il s'agit des UE Stage et UE Projet tuteuré.

Motif de la dérogation : La mise en place du bloc de compétence cité dans la règle permet de bien mettre en valeur l'importance de l'aspect professionnel de la licence professionnelle.

Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées

- (D) par leurs coefficients. Le diplôme est obtenu lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne générale au diplôme ainsi que la moyenne dans le bloc de compétence "mise en situation professionnelle".

Motif de la dérogation : Déclinaison des conséquences de la présence d'un bloc de compétence.

Document interne médiateur

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
UE 1 - Les principes fondamentaux du Lean	Ivana RASOVSKA	9	9		9	Rapport	A		CT			9	Rapport	A					
L1 - Les fondamentaux du Lean	Ivana RASOVSKA	-																	
L2 - Les bases du juste à temps et les outils associés	Ivana RASOVSKA	-																	
L3 - 5S et management visuel	Ivana RASOVSKA	-																	
L4 - Projet Lean	Ivana RASOVSKA	-																	
UE 2 - Les méthodes et outils de l'excellence opérationnelle	Ivana RASOVSKA	9	9		9	Rapport	A		CT			9	Rapport	A					
M1 - Méthodes de résolution de problèmes (8D, A3, QRQC, ...)	Ivana RASOVSKA	-																	
M2 - Travail standard, ergonomie au poste et santé au travail	Ivana RASOVSKA	-																	
M3 - Value stream mapping	Ivana RASOVSKA	-																	
M4 - TPM et les indicateurs	Ivana RASOVSKA	-																	
UE 3 - Les méthodes et outils de la performance industrielle	Ivana RASOVSKA	9	9		9	Rapport	A		CT			9	Rapport	A					
P1 - Gestion de projet	Ivana RASOVSKA	-																	
P2 - Management de terrain	Ivana RASOVSKA	-																	
P3 - Juste à temps avancé	Ivana RASOVSKA	-																	
P4 - La qualité en production (autocontrôle, MSP, Poka-Yoké, ...)	Ivana RASOVSKA	-																	
UE 4 - Les principes de gestion dans le contexte Lean - 4.0	Ivana RASOVSKA	9	9		9	Rapport	A		CT			9	Rapport	A					
T1 - Lean office	Ivana RASOVSKA	-																	

OBJETS				Session principale											Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Session principale						Session de rattrapage								
					Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
T2 - Entreprise 4.0 / système de production avancée	Ivana RASOVSKA	-																	
T3 - Modélisation et simulation de flux	Ivana RASOVSKA	-																	
T4 - Gestion du changement	Ivana RASOVSKA	-																	
UE 5 - Projet professionnel	Ivana RASOVSKA	24	24		9	Rapport	A		CT			9	Rapport	A					
					12	Soutenance	O	01:00	CT			12	Soutenance	O	01:00				
PP - Projet professionnel	Ivana RASOVSKA	-																	

Document intermédiaire

Responsable(s) : Lorene Dubreuil, Vincent Ammovilli

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

- Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :
- (D) Cette formation n'étant ouverte que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, aucun aménagement n'est possible.

Motif de la dérogation : Cette formation n'est ouverte qu'aux étudiants disposant d'un contrat d'apprentissage.

Assiduité

- (D) L'assiduité est obligatoire à l'ensemble des enseignements.

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

Motif de la dérogation : A l'IUT la présence est obligatoire à tous les enseignements

Motif de la dérogation : Ce texte traduit le fonctionnement de la justification des absences et de leur prise en compte par les jurys telle que défini par le règlement intérieur de l'IUT.

Mise en situation professionnelle

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel prévues en apprentissage permettent à l'apprenti d'acquérir une partie des compétences professionnelles visées par le diplôme. Les autres compétences sont acquises au travers des enseignements dispensés à l'université et autres travaux prévus dans la maquette.

- (D) Afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti devra justifier d'une période minimale de 5 mois cumulés de mise en situation en milieu professionnel par année de formation. Lorsque l'apprenti interrompt sa période de formation en milieu professionnel pour un motif indépendant de sa volonté ou en accord avec l'établissement, l'université propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tutorée, travail de substitution). Elle est inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

Motif de la dérogation : Précisions des modalités relatives à l'apprentissage.

Compensation en licence professionnelle

- La formation inclut des UE - blocs de compétences. Il est mis en place un bloc de compétence "mise en situation professionnelle". Cet bloc n'est pas compensable. Les UE à l'intérieur de ce bloc se compensent entre elles : il s'agit des UE Stage et UE Projet tuteuré.

Motif de la dérogation : La mise en place du bloc de compétence cité dans la règle permet de bien mettre en valeur l'importance de l'aspect professionnel de la licence professionnelle.

Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

(D) La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients. Le diplôme est obtenu lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne générale au diplôme ainsi que la moyenne dans le bloc de compétence "mise en situation professionnelle".

Motif de la dérogation : Déclinaison de la présence d'un bloc de compétence sur l'obtention du diplôme.

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	CC/CT	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	UE 1 - Domaine des compétences transversales	Vincent AMMOVILLI	12
T1 - Management et communication	Vincent AMMOVILLI	-	2		2	Moyenne travaux	A		CC										
T2 - Organisation et gestion de projet	Vincent AMMOVILLI	-	2		2	Moyenne Travaux	A		CC										
T3 - Environnement juridique et financier	Vincent AMMOVILLI	-	2		2	Moyenne Travaux	A		CC										
UE 2 - Domaine des compétences du métier	Vincent AMMOVILLI	9	9		4.5	Contrôle Terminal	A	03:00	CT			9	Rattrapage UE2	E	03:00				
M1 - Gestion de la qualité	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		1.5	Moyenne Travaux	A		CC										
M2 - Bases du management de la qualité	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		1.5	Moyenne Travaux	A		CC										
M3 - Approfondissement du management de la qualité	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		1.5	Moyenne Travaux	A		CC										
UE 3 - Domaine des compétences de mise en oeuvre professionnelle	Vincent AMMOVILLI	9	9		4.5	Contrôle Terminal	E	03:00	CT			9	Rattrapage UE3	E	03:00				
P1 - Méthodes et outils de la qualité	Vincent AMMOVILLI	-	2.5		2.5	Moyenne Travaux	A		CC										
P2 - Métrologie	Vincent AMMOVILLI	-	2		2	Moyenne Travaux	A		CC										
UE 4 - Domaine des projets tutorés	Vincent AMMOVILLI	9	9		4.5	Rapport PT	E	01:00	CC			4.5	Rattrapage Rapport PT	E	01:00				
					4.5	Soutenance PT	O	01:00	CC			4.5	Rattrapage Soutenance PT	O	01:00				
PT - Projets tutorés	Vincent AMMOVILLI	-																	
UE 5 - Projet professionnel	Vincent AMMOVILLI	21	21		7	Rapport PP	E	01:00	CC			7	Evaluation Entreprise	A					
					7	Soutenance PP	O	01:00	CC			7	Rattrapage Soutenance PP	O	01:00				
					7	Evaluation Entreprise	A		CC	0		7	Rattrapage Rapport PP	E	01:00				

Responsable(s) : Jean-Pierre Le Normand, Eric Lorrain

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :
Aucun aménagement ne peut être proposé.

Motif de la dérogation : Cette formation relève de la formation continue destinée à un public particulier en lien avec la Région Grand Est

Assiduité

- (D) L'assiduité est obligatoire à tous les enseignements.

Motif de la dérogation : A l'IUT la présence est obligatoire à tous les enseignements

Compensation en licence professionnelle

La formation inclut des UE - blocs de compétences.

- (D) Il est mis en place un bloc de compétence "mise en situation professionnelle". Cet bloc n'est pas compensable. Les UE à l'intérieur de ce bloc se compensent entre elles : il s'agit des UE Stage et UE Projet tuteuré.

Motif de la dérogation : Les règles ne comprenaient pas d'alinéa concernant l'obtention du diplôme. La mise en place du bloc de compétence cité dans la règle permet de bien mettre en valeur l'importance de l'aspect professionnel de la licence professionnelle.

Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées

- (D) par leurs coefficients. Le diplôme est obtenu lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne générale au diplôme ainsi que la moyenne dans le bloc de compétence "mise en situation professionnelle".

Motif de la dérogation : Précision de la prise en compte de l'existence du bloc de compétences.

Document intermédiaire

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
UE 1 - Fondements du GEII et compétences transversales	Jean-Pierre LE NORMAND	18	18		18	Moyenne des travaux	A		N			18	Oral avec préparation	O	01:00				
UE2 - Automatismes et informatique industrielle 4.0	Jean-Pierre LE NORMAND	18	18		18	Moyenne des travaux	A		N			18	Oral avec préparation	O	01:00				
UE3 - Projets	Jean-Pierre LE NORMAND	6	6		6	Moyenne des travaux	A		N			6	Oral avec préparation	O	01:00				
UE 4 - Stage	Jean-Pierre LE NORMAND	18	18		4.5	Soutenance	O	01:00	N			18	Rattrapage du stage	O	01:00				
					9	Travail	A		N										
					4.5	Rapport	A		N										

Document interne

Responsable(s) : Eric Lorrain, Wilfried Uhring

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

- (D) Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :
Cette formation n'étant ouverte que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, aucun aménagement n'est possible.

Motif de la dérogation : Cette formation n'est ouverte qu'aux étudiants disposant d'un contrat d'apprentissage.

Assiduité

- (D) L'assiduité est obligatoire à l'ensemble des enseignements.

Motif de la dérogation : A l'IUT la présence est obligatoire à tous les enseignements

- Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).
- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit le fonctionnement de la justification des absences et de leur prise en compte par les jurys telle que défini par le règlement intérieur de l'IUT.

Compensation en licence professionnelle

- La formation inclut des UE - blocs de compétences.
- (D) Il est mis en place un bloc de compétence "mise en situation professionnelle". Cet bloc n'est pas compensable. Les UE à l'intérieur de ce bloc se compensent entre elles : il s'agit des UE Stage et UE Projet tuteuré.

Motif de la dérogation : Les règles ne comprenaient pas d'alinéa concernant l'obtention du diplôme. La mise en place du bloc de compétence cité dans la règle permet de bien mettre en valeur l'importance de l'aspect professionnel de la licence professionnelle.

Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

- La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients. Le diplôme est obtenu lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne générale au diplôme ainsi que la moyenne dans le bloc de compétence "mise en situation professionnelle".

Motif de la dérogation : Précision de la prise en compte de l'existence du bloc de compétences.

Absence aux épreuves

- En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Une épreuve de substitution peut alors lui être proposée dans les mêmes conditions que l'épreuve initiale. A défaut la note est neutralisée par le président de jury.
- (D) En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Règle(s) additionnelle(s)

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel prévues dans les formations en apprentissage permettent aux apprentis d'acquérir une partie des compétences professionnelles visées par le diplôme. Les autres compétences sont acquises au travers des enseignements dispensés à l'université et autres travaux prévus dans la maquette.

(A) Afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti devra justifier d'une période minimale de 5 mois cumulés de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque l'apprenti interrompt sa période de formation en milieu professionnel pour un motif indépendant de sa volonté ou en accord avec l'établissement, l'université propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tutorée, travail de substitution). Elle est inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
UE 1 - Fondements du génie électrique et informatique industrielle, formation humaine et d'entreprise		16	16									16	Oral avec préparation	O	01:00				
ANG : Anglais professionnel et technique	Marc BOES	-	2		1	moyenne écrits	A		N										
					1	moyenne entretien, oraux, jeux de rôles	A		N										
ASSERV : Automatique, bases des asservissements	Frederic IMBERT	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
AUTOM : Automatisation des procédés industriels	SCHNEIDER Frédéric	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
COM : Communication, management, gestion de projet	VOBMANN Eric	-	2		1	moyenne des écrits	A		N										
					1	moyenne des oraux	A		N										
DISEL : Distribution, installation des systèmes électriques	Hugues EICHENLAUB	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
IDF : Industrie du futur	Laurent THORAVAL	-	2		2	QCM et/ou projet	A		N										
INFO : Informatique industrielle	Rodolphe GABRIEL	-	2		2	TP projet	A		N										
RES : Réseaux et communication industrielle	Stephane VAN DER RUIT	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	moyenne des écrits	A		N										
UE 2 - Contrôle des systèmes industriels électriques		14	14									14	Oral avec préparation	O	00:30				
COMAEL : Conception des machines électriques	Eric LORRAIN	-	2		2	moyenne des travaux	A		N										

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
CONUM : Commande numérique des machines électriques	FRANK Dominique	-	2		2	QCM et moyenne TP	A		N										
DIMAEEL : Dimensionnement des machines électriques	DUMAS Pierre	-	2		1	écrit	E	02:00	N										
					1	Moyenne des travaux	A		N										
ENOUV : Energies renouvelables dans les systèmes autonomes	Eric LORRAIN	-	2		1	écrit	E	02:00	N										
					1	Moyenne des travaux	A		N										
I2CO : Instrumentation pour le contrôle des systèmes électriques	Jean SITTLER	-	2		2	Projet TP	A		N										
MOME : Modélisation des machines électriques	Nicolas HOUPERT	-	2		2	Projet TP	A		N										
VVAR : Variation de vitesse des machines électriques	Eric LORRAIN	-	2		1	Moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
UE 3 - Projets tutorés (CSIE)	Laurent THORAVAL	8	8																
PROTUT : Projets tutorés (CSIE)		-	8		2	rapport	A		N			8	Rattrapage projet	A					
					2	Soutenance projet	O	00:30	N										
					4	Travail	A		N										
UE 4 - Stage (CSIE)	Eric LORRAIN	22	22																
Stage de fin d'études (CSIE)		-	22		5.5	Soutenance	O	00:40	N			22	Rattrapage stage	A					
					11	Travail	A		N										
					5.5	Rapport	A		N										

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1963 sur l'accès à l'information.

Responsable(s) : Eric Lorrain, Wilfried Uhring

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

- Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :
- (D) Cette formation n'étant ouverte que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, aucun aménagement n'est possible.

Motif de la dérogation : Cette formation n'est ouverte qu'aux étudiants disposant d'un contrat d'apprentissage.

Assiduité

- (D) L'assiduité est obligatoire à l'ensemble des enseignements.

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

Motif de la dérogation : A l'IUT la présence est obligatoire à tous les enseignements

Motif de la dérogation : Ce texte traduit le fonctionnement de la justification des absences et de leur prise en compte par les jurys telle que défini par le règlement intérieur de l'IUT.

Mise en situation professionnelle

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel prévues en apprentissage permettent à l'apprenti d'acquérir une partie des compétences professionnelles visées par le diplôme. Les autres compétences sont acquises au travers des enseignements dispensés à l'université et autres travaux prévus dans la maquette.

- (D) Afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti devra justifier d'une période minimale de 5 mois cumulés de mise en situation en milieu professionnel par année de formation. Lorsque l'apprenti interrompt sa période de formation en milieu professionnel pour un motif indépendant de sa volonté ou en accord avec l'établissement, l'université propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tutorée, travail de substitution). Elle est inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

Motif de la dérogation : Adaptation de la règle à l'apprentissage

Compensation en licence professionnelle

La formation inclut un bloc de compétence "mise en situation professionnelle". Ce bloc n'est pas compensable. Les UE à l'intérieur de ce bloc se compensent entre elles : il s'agit des UE Stage et UE Projet tuteuré.

Motif de la dérogation : La mise en place du bloc de compétence cité dans la règle permet de bien mettre en valeur l'importance de l'aspect professionnel de la licence professionnelle.

Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

- (D) La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients. Le diplôme est obtenu lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne générale au diplôme ainsi que la moyenne dans le bloc de compétence "mise en situation professionnelle".

Motif de la dérogation : Adaptation de la règle standard à l'existence d'un bloc de compétence dans la formation.

Absence aux épreuves

- (D) En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.
- Une épreuve de substitution peut alors lui être proposée dans les mêmes conditions que l'épreuve initiale, à défaut la note est neutralisée par le président de jury.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
UE 1 - Fondements du génie électrique et informatique industrielle, formation humaine et d'entreprise												16	Oral avec préparation		O	01:00			
ANG : Anglais professionnel et technique	Marc BOES	-	2		1	moyenne écrits	A		N										
					1	moyenne entretien, oraux, jeux de rôles	A		N										
ASSERV : Automatique, bases des asservissements	Frederic IMBERT	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
AUTOM : Automatisation des procédés industriels	SCHNEIDER Frédéric	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
COM : Communication, management, gestion de projet	VOBMANN Eric	-	2		1	moyenne des écrits	A		N										
					1	moyenne des oraux	A		N										
DISEL : Distribution, installation des systèmes électriques	Hugues EICHENLAUB	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
IDF : Industrie du futur	Laurent THORAVAL	-	2		2	QCM et/ou projet	A		N										
INFO : Informatique industrielle	Rodolphe GABRIEL	-	2		2	TP projet	A		N										
RES : Réseaux et communication industrielle	Stephane VAN DER RUIT	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	moyenne des écrits	A		N										
UE 2 - Industrie du futur												14	Oral avec préparation		O	00:30			
CYBERSEC : Cyber sécurité		-	2		1	TP projet	A		N										
					1	QCM ou QROC et/ou colle écrite	E	01:00	N										

OBJETS				Session principale											Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
DATA : Base de données et procédés	NAVE Jonathan	-	2		2	moyenne des travaux	A		N										
IHM : Interface Homme machine	Stephane VAN DER RUIT	-	2		2	moyenne des travaux	A		N										
IOT : Internet industriel des objets technologiques	Frederic IMBERT	-	2		2	moyenne des travaux	A		N										
RES4.0 : Réseaux industriels de communication 4.0	Laurent THORAVAL	-	2		2	moyenne des travaux	A		N										
ROBOCOL : Robotique industrielle et collaborative	Jean-Pierre LE NORMAND	-	2		2	moyenne des travaux	A		N										
VIRTUAL : Virtualisation	Laurent THORAVAL	-	2		2	moyenne des travaux	A		N										
UE 3 - Projets tutorés	Laurent THORAVAL	8	8																
PROTUT : Projets tutorés (IDF)		-	8		2	Rapport projet	A		N			8	Rattrapage projet	A					
					2	Soutenance projet	O	00:30	N										
					4	Travail projet	A		N										
UE 4 - Stage	Eric LORRAIN	22	22																
Stage de fin d'études		-	22		5.5	Rapport	A		N			22	Rattrapage	A					
					5.5	Soutenance	O	00:40	N										
					11	Travail	A		N										

Document Inter Médiaire

Responsable(s) : Eric Lorrain, Wilfried Uhring

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

- Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :
- (D) Cette formation n'étant ouverte que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, aucun aménagement n'est possible.

Motif de la dérogation : Cette formation n'est ouverte qu'aux étudiants disposant d'un contrat d'apprentissage.

Assiduité

- (D) L'assiduité est obligatoire à l'ensemble des enseignements.

Motif de la dérogation : A l'IUT la présence est obligatoire à tous les enseignements

- Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).
- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit le fonctionnement de la justification des absences et de leur prise en compte par les jurys telle que défini par le règlement intérieur de l'IUT.

Mise en situation professionnelle

- Les périodes de mise en situation en milieu professionnel prévues en apprentissage permettent à l'apprenti d'acquérir une partie des compétences professionnelles visées par le diplôme. Les autres compétences sont acquises au travers des enseignements dispensés à l'université et autres travaux prévus dans la maquette.
- (D) Afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti devra justifier d'une période minimale de 5 mois cumulés de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.
- Lorsque l'apprenti interrompt sa période de formation en milieu professionnel pour un motif indépendant de sa volonté ou en accord avec l'établissement, l'université propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tutorée, travail de substitution). Elle est inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

Motif de la dérogation : Cadrage proposé de l'apprentissage

Compensation en licence professionnelle

- La formation inclut des UE - blocs de compétences. Il est mis en place un bloc de compétence "mise en situation professionnelle". Cet bloc n'est pas compensable. Les UE à l'intérieur de ce bloc se compensent entre elles : il s'agit des UE Stage et UE Projet tuteuré.

Motif de la dérogation : La mise en place du bloc de compétence cité dans la règle permet de bien mettre en valeur l'importance de l'aspect professionnel de la licence professionnelle.

Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

(D) La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients. Le diplôme est obtenu lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne générale au diplôme ainsi que la moyenne dans le bloc de compétence "mise en situation professionnelle".

Motif de la dérogation : Déclinaison de la présence d'un bloc de compétence dans les conditions d'obtention du diplôme

Absence aux épreuves

(D)

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Tableau MECC

(E = Écrit, O = Oral, A = Autre)

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
																	UE 1 - Fondements du génie électrique et informatique industrielle, formation humaine et d'entreprise		
		16	16									16	Oral avec préparation	O	01:00				
ANG : Anglais professionnel et technique	Marc BOES	-	2		1	moyenne écrits	A		N										
					1	moyenne entretien, oraux, jeux de rôles	A		N										
ASSERV : Automatique, bases des asservissements	Frederic IMBERT	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
AUTOM : Automatisation des procédés industriels	SCHNEIDER Frédéric	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
COM : Communication, management, gestion de projet	VOBMANN Eric	-	2		1	moyenne des écrits	A		N										
					1	moyenne des oraux	A		N										
DISEL : Distribution, installation des systèmes électriques	Hugues EICHENLAUB	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	écrit	E	02:00	N										
IDF : Industrie du futur	Laurent THORAVAL	-	2		2	QCM et/ou projet	A		N										
INFO : Informatique industrielle	Rodolphe GABRIEL	-	2		2	TP projet	A		N										
RES : Réseaux et communication industrielle	Stephane VAN DER RUIT	-	2		1	moyenne des travaux	A		N										
					1	moyenne des écrits	A		N										
UE 3 - Projets tutorés												8	Rattrapage projet	A					
PROTUT : Projets tutorés (IRI)	Jean-Pierre LE NORMAND	-	8		2	rapport	A		N										
					2	Soutenance	O	00:40	N										
					4	Travail	A		N										

OBJETS					Session principale										Session de rattrapage				
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	Report session 2	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Seuil compens.			
UE2 - Intégration robotique industrielle		14	14									14	oral avec préparation	O	01:00				
SECUR : Sécurité robotique		-	2		2	Moyenne des travaux	A		N										
VISI : Vision industrielle		-	2		2	Moyenne des travaux	A		N										
TEC : Technologie robotique industrielle		-	2		2	Moyenne des travaux	A		N										
GPR : Gestion de projet robotique		-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N										
PROG : Programmation robotique		-	3.5		3.5	Moyenne des travaux	A		N										
INTEGR : Intégration robotique		-	3		3	Moyenne des travaux	A		N										
CQP : Certification		-																	
UE 4 -Stage		22	22									22	Rattrapage	A					
Stage de fin d'études	Eric LORRAIN	-	22		5.5	Soutenance	O	00:40	N										
					5.5	Rapport	A		N										
					11	Travail	A		N										

Document interne

Modalités d'Evaluation des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2023/2024

Institut universitaire de technologie de Haguenau

Critères d'édition

Utilisateur : Clémentine BOURGEOIS

Objectif : Relecture

Modèle : A

Date : 25/05/2023

Règles standards : Avec

Références : Sans

Formation

Dates de validation

BUT 1 alternance - Génie électrique et informatique industrielle	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 1 - Génie électrique et informatique industrielle	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 1 - Métiers du multimédia et de l'internet	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 1 - Qualité, logistique industrielle et organisation	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 2 - Génie électrique et informatique industrielle : Automatismes et informatique industrielle	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 2 - Génie électrique et informatique industrielle : Electricité et maîtrise de l'énergie	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 2 - Génie électrique et informatique industrielle : Electronique et systèmes embarqués	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 2 - Métiers du multimédia et de l'Internet : Création numérique	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 2 - Métiers du multimédia et de l'Internet : Développement web et dispositifs interactifs	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non

BUT 2 - Métiers du multimédia et de l'Internet : Stratégie de communication numérique et design d'expérience	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 2 - Qualité, logistique industrielle et organisation : Management de la transformation digitale	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non
BUT 2 - Qualité, logistique industrielle et organisation : Organisation et supply chain	Conseil de composante : 22/05/2023	CFVU : Non

BUT

Règles applicables à tous les diplômes BUT sélectionnés

Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits et la détermination du statut de l'étudiant.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

Dérogations : 0

Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

Dérogations : 0

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU.

Dérogations : 0

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation.

Dérogations : 0

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Dérogations : 12

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Dérogations : 0

Modalités de progression et redoublement en BUT

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation et de compensation du BUT, ou par décision de jury. Durant la totalité du cursus conduisant au bachelor universitaire de technologie, l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins.

Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

Assiduité en BUT

L'assiduité est obligatoire dans le cadre de toutes les activités pédagogiques.

Toute absence doit être justifiée.

En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de 48h après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Dérogations : 12

Validation et compensation en BUT

Le BUT est organisé en six semestres composés d'UE. Chaque niveau de développement des compétences, intitulé Bloc de compétences, se déploie sur les deux semestres d'une même année. Un bloc de compétences est composé d'une UE au semestre pair et d'une UE au semestre impair.

Chaque UE est composée de deux éléments:

- un pôle Ressources, pour l'acquisition de connaissances et de méthodes fondamentales
- un pôle Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) , englobant les mises en situation professionnelle, pour la démonstration de l'acquisition de la compétence, grâce à un portfolio.

Le bachelor universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le bachelor universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens. Le jury de diplôme ne confère pas de note à l'issue du BUT mais déclare l'étudiant Admis ou Ajourné.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque bloc de compétence.

Aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation) sont chargées de la validation des acquis. Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

Dérogations : 0

Mise en situation professionnelle

La formation propose des mises en situation professionnelle, notamment par le biais d'un stage ou de l'alternance.

Le stage est une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle.

Le stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant et accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Dérogations : 0

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université :

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus,
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit impérativement contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire.
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dérogations : 0

Dérogations : 0

Capitalisation en BUT

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise peut être représentée à un examen, dans le cas d'un redoublement, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation. La compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

Une UE non acquise appartenant à un bloc de compétences validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce bloc. Cette UE est en effet acquise par compensation au sein du bloc concerné. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, spécialité ou parcours).

En cas de redoublement, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.

Jury de BUT

Le jury présidé par le directeur de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement, l'attribution du diplôme universitaire de technologie au terme de l'acquisition des 120 premiers crédits européens du cursus et l'attribution de la licence professionnelle «bachelor universitaire de technologie».

Equivalences et mentions

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

Dérogations : 0

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

Dérogations : 0

L'attribution d'une mention (assez bien : 12/20 ; bien : 14/20 ; très bien : 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue au diplôme. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

Dérogations : 0

Règle(s) additionnelle(s)

-

Dérogations : 0

Règles applicables aux diplômes BUT en régime ECI

Evaluation continue intégrale - principes directeurs

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements dont l'objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression de l'étudiant.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE. Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Organisation de l'évaluation continue intégrale

La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation) est publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning de ces évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles sont communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, artistes, étudiants en situation de handicap, etc.)

Dérogations : 0

Modalités d'évaluation et restitution pédagogique aux étudiants

L'élément de base de l'évaluation est l'UE.

L'évaluation continue intégrale repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation. Elle permet d'apprécier la progression des acquis des connaissances et compétences visés par l'UE, et propose d'éventuelles remédiations à l'étudiant.

Chaque épreuve est corrigée dans un délai raisonnable, en tout état de cause avant l'évaluation suivante, selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Nombre d'évaluations par UE

Les évaluations doivent être en nombre suffisant pour respecter le principe de seconde chance. Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Aucune note ne contribue pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Dérogations : 0

Un minimum de trois notes est attendu par UE, et permet une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre les évaluations.

Dérogations : 0

Absence aux épreuves

La présence aux épreuves, avec ou sans convocation, est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

Dérogations : 0

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Dérogations : 0

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Dérogations : 12

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

En cas d'absence à une épreuve de substitution ou à une épreuve de rattrapage (lorsque la formation en propose une), que cette absence soit justifiée ou pas, il n'est pas organisé de nouvelle épreuve. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuve sans convocation, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve avec convocation.

Pour les épreuves avec et sans convocation, sont considérées comme des justifications recevables:

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Dérogations : 0

Une dispense partielle de présence à une épreuve sans convocation peut être accordée à l'étudiant pour des raisons jugées recevables. L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

Dérogations : 0

Document intermédiaire

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

- Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :
- (D) Cette formation n'étant ouverte que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, aucun aménagement n'est possible.

Motif de la dérogation : Cette formation n'est ouverte qu'aux étudiants disposant d'un contrat d'apprentissage.

Assiduité en BUT

- Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).
- Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.
- (D) L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'UT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

- En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.
- En cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution peut alors lui être proposée dans les mêmes conditions que l'épreuve initiale, à défaut la note est neutralisée par le président de jury.
- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 1.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 1		15	15							
UE 2.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 2		15	15							
Bloc de compétences "Vérifier la partie GEII d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 1.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 1		15	15							
UE 2.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 2		15	15							
Semestre 1										
UE 1.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R101 AN1 - Anglais	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne travaux	A			N
					1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R102 CC1 - Culture et communication	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A			N
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R103 VIE1 - Vie de l'entreprise	Jean WAGNER	-	0.25		1	Savoir-être en entreprise	A			N
R104 OML1 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00		N
					1	Contrôle 2	E	01:00		N
R105 PPP1	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A			N
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10		N
R106 INT1 - Intégration à l'Université	Jean WAGNER	-	0.5		1	Contrôle	E	01:00		N
R107 Auto1 - Automatismes	Philippe CELKA	-	1.25		1	Contrôle	E	01:00		N
					1	TP Test	E	02:00		N
R108 Info1 - Informatique	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00		N
					1	Contrôle 2	E	01:00		N
					1	TP Test	E	02:00		N
R109 EI1 - Electronique	Jean MARTZ	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00		N
					1	Contrôle 2	E	01:00		N
					1	TP Test	E	02:00		N

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R111 P1 - Physique appliquée	Vincent FRICK	-	0.5		1	Contrôle	E	01:00	N	
SAE 101 (à l'IUT)	Alexandre ULRICH	-	5		1	Travail	A		N	
					0.5	Rapport	A		N	
					0.5	Soutenance	O	00:30	N	
Port1 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	
UE 1.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)										
R101 AN1 - Anglais	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne travaux	A		N	
					1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R102 CC1 - Culture et communication	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R103 VIE1 - Vie de l'entreprise	Jean WAGNER	-	0.25		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R104 OML1 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R105 PPP1	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R106 INT1 - Intégration à l'Université	Jean WAGNER	-	0.5		1	Contrôle	E	01:00	N	
R107 Auto1 - Automatismes	Philippe CELKA	-	1.25		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R108 Info1 - Informatique	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R109 EI1 - Electronique	Jean MARTZ	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R110 Ener1 - Energie	Eric LORRAIN	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R111 P1 - Physique appliquée	Vincent FRICK	-	0.5		1	Contrôle	E	01:00	N	
SAE 102 (en entreprise)	Eric LORRAIN	-	5		3.5	Savoir-faire en entreprise	A		N	
					1.5	Savoir-être en entreprise	A		N	
Port1 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	
Semestre 2		-								

Document Interdit à l'Éclairé

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R201 AN2 - Anglais	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne travaux	A		N	
					1	Moyenne oraux	E	00:30	N	
R202 CC2 - Culture et communication	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:15	N	
R203 VIE2 - Vie de l'entreprise	Jean WAGNER	-	0.5		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R204 OML2 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R205 PPP2	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:15	N	
R206 Auto2 - Automatisation	Jean MARTZ	-	1.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R207 Info2 - Informatique embarquée	Frederic IMBERT	-	1.3		1	Moyenne Contrôles	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R208 EI2 - Electronique	Jean MARTZ	-	1.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R209 Ener2 - Energie	Eric LORRAIN	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R210 P2 - Physique appliquée	Vincent FRICK	-	0.5		1	Contrôle	E	01:00	N	
SAE 201 (à l'IUT)	Jean MARTZ	-	5		1	Travail	A		N	
					0.5	Rapport	A		N	
					0.5	Soutenance	O	00:30	N	
Port2 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	
UE 2.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R201 AN2 - Anglais	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne travaux	A		N	
					1	Moyenne oraux	E	00:30	N	
R202 CC2 - Culture et communication	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:15	N	
R203 VIE2 - Vie de l'entreprise	Jean WAGNER	-	0.5		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R204 OML2 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R205 PPP2	Jean WAGNER	-	0.5		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:15	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	TP Test	E	02:00	N	
R207 Info2 - Informatique embarquée	Frederic IMBERT	-	1.3		1	Moyenne Contrôles	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R208 EI2 - Electronique	Jean MARTZ	-	1.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R209 Ener2 - Energie	Eric LORRAIN	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R210 P2 - Physique appliquée	Vincent FRICK	-	0.5		1	Contrôle	E	01:00	N	
SAE 202 (en entreprise)	Eric LORRAIN	-	5		3.5	Savoir-faire en entreprise	A		N	
					1.5	Savoir-être en entreprise	A		N	
Port2 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	

Document intermédiaire

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'UT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

- (D) En cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution peut alors lui être proposée dans les mêmes conditions que l'épreuve initiale, à défaut la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 1.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 1		15	15							
UE 2.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 2		15	15							
Bloc de compétences "Vérifier la partie GEII d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 1.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 1		15	15							
UE 2.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 2		15	15							
Semestre 1										
UE 1.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R101 AN1 - Anglais	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R102 CC1 - Culture et communication	Jean WAGNER	-	0.5		1	Travail	A		N	
					1	Oral	O	00:15	N	
R103 VIE1 - Vie de l'entreprise	Patrick VOLTZENLOGEL	-	0.25		1	Contrôle	E	02:00	N	
R104 OML1 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R105 PPP1	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne Travaux	A		N	
R106 INT1 - Intégration à l'Université	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne Contrôles	E	01:00	N	
R107 Auto1 - Automatismes	Philippe CELKA	-	1.25		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R108 Info1 - Informatique	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R109 EI1 - Electronique	Frederic IMBERT	-	1.25		0.75	Contrôle 1	E	01:00	N	
					0.75	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R110 Ener1 - Energie	Hugues EICHENLAUB	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Travail	A		N	
SAE 101	Frederic IMBERT	-	5		1	Travail	A		N	
					0.5	Rapport	A		N	
					0.5	Soutenance	O	00:30	N	
SAE Port1 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	
UE 1.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)										
R101 AN1 - Anglais	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R102 CC1 - Culture et communication	Jean WAGNER	-	0.5		1	Travail	A		N	
					1	Oral	O	00:15	N	
R103 VIE1 - Vie de l'entreprise	Patrick VOLTZENLOGEL	-	0.25		1	Contrôle	E	02:00	N	
R104 OML1 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R105 PPP1	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne Travaux	A		N	
R106 INT1 - Intégration à l'Université	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne Contrôles	E	01:00	N	
R107 Auto1 - Automatismes	Philippe CELKA	-	1.25		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R108 Info1 - Informatique	Jean WAGNER	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R109 EI1 - Electronique	Frederic IMBERT	-	1.25		0.75	Contrôle 1	E	01:00	N	
					0.75	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R110 Ener1 - Energie	Hugues EICHENLAUB	-	1.25		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R111 P1 - Physique appliquée	Eric LORRAIN	-	0.5		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Travail	A		N	
SAE 102	Philippe CELKA	-	5		1	Travail	A		N	
					0.5	Rapport	A		N	
					0.5	Soutenance	O	00:30	N	
SAE Port1 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	
Semestre 2										
UE 2.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)										

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Moyenne travaux	A		N	
R201D AL2 - Allemand (au choix avec Anglais pour étudiants non trinationaux - obligatoire pour étudiants trinationaux)	Corinne STRASSER	-	0.5		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R202 CC2 - Culture et communication	Vincent CREGNIOT	-	0.5		1	Moyenne Travaux	A		N	
R203 VIE2 - Vie de l'entreprise	Zarko HAUSCHBERGER	-	0.5		1	Contrôle	E	01:30	N	
R204 OML2 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R205 PPP2	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne Travaux	A		N	
R206 Auto2 - Automatismes	Philippe CELKA	-	1.3		0.75	Contrôle 1	E	01:00	N	
					0.75	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R207 Info2 - Informatique embarquée	Wilfried UHRING	-	1.3		1	Moyenne Contrôles	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R208 EI2 - Electronique	Frederic IMBERT	-	1.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R209 Ener2 - Energie	Eric LORRAIN	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R210 P2 - Physique appliquée	Vincent FRICK	-	0.5		0.8	Contrôle	E	01:30	N	
					0.5	Moyenne rapports	A		N	
SAE 201	Wilfried UHRING	-	5		1	Travail	A		N	
					0.5	Rapport	A		N	
					0.5	Soutenance	O	00:30	N	
SAE Port2 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	
UE 2.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)										
R201E AN2 - Anglais (au choix avec Allemand pour étudiants non trinationaux)	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R201D AL2 - Allemand (au choix avec Anglais pour étudiants non trinationaux - obligatoire pour étudiants trinationaux)	Corinne STRASSER	-	0.5		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R202 CC2 - Culture et communication	Vincent CREGNIOT	-	0.5		1	Moyenne Travaux	A		N	
R203 VIE2 - Vie de l'entreprise	Zarko HAUSCHBERGER	-	0.5		1	Contrôle	E	01:30	N	
R204 OML2 - Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R205 PPP2	Jean WAGNER	-	0.5		1	Moyenne Travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					0.75	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R207 Info2 - Informatique embarquée	Wilfried UHRING	-	1.3		1	Moyenne Contrôles	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R208 EI2 - Electronique	Frederic IMBERT	-	1.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne Travaux	A		N	
R209 Ener2 - Energie	Eric LORRAIN	-	1.3		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R210 P2 - Physique appliquée	Vincent FRICK	-	0.5		0.8	Contrôle	E	01:30	N	
					0.5	Moyenne rapports	A		N	
SAE 202	Eric LORRAIN	-	5		1	Travail	A		N	
					0.5	Rapport	A		N	
					0.5	Soutenance	O	00:30	N	
SAE Port2 - Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne Travaux	A		N	

Document intermédiaire

Responsable(s) : Jean Ferry, Jean-Christophe Devaux, David Cazier

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'UT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. En cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution peut alors lui être proposée dans les mêmes conditions que l'épreuve initiale, à défaut la note est neutralisée par le président de jury.

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 1.1 - Comprendre - décrite au semestre 1		5	1							
UE 2.1 - Comprendre - décrite au semestre 2		5	1							
Bloc de compétences "Concevoir" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 1.2 - Concevoir - décrite au semestre 1		4	1							
UE 2.2 - Concevoir - décrite au semestre 2		4	1							
Bloc de compétences "Exprimer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 1.3 - Exprimer - décrite au semestre 1		8	1							
UE 2.3 - Exprimer - décrite au semestre 2		8	1							
Bloc de compétences "Développer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 1.4 - Développer - décrite au semestre 1		7	1							
UE 2.4 - Développer - décrite au semestre 2		7	1							
Bloc de compétences "Entreprendre" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 1.5 - Entreprendre - décrite au semestre 1		6	1							
UE 2.5 - Entreprendre - décrite au semestre 2		6	1							
Semestre 1 - Métiers du Multimedia et de l'Internet										
UE 1.1 - Comprendre (coefficient total des ressources : 12 - coefficient total des SAE : 9)		-								
R1.03 - ERGO1 - Ergonomie et accessibilité	Antonio CAPOBIANCO	-	3		1	Travail	A			N
R1.04 - CNUM1 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	3		1	Contrôle	E	02:00		N
					1	Oral	O	02:00		N
R1.05 - STRA1 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Exposé	O	02:00		N
					1	Moyenne QCM	E	02:00		N
R1.09 - ART1 - Culture artistique	Sophie KREISS	-	1		1	Travail Compétence "Comprendre"	A			N
R1.14 - RT11 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	1		1	Contrôle Compétence "Comprendre"	E	02:00		N
R1.16 - ECO1 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	2		1	Contrôle	E	02:00		N
SAE 1.01 - Auditer une communication numérique	David CAZIER	-	9		1	Moyenne de travaux	A			N

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R1.01 - ANG1- Anglais	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R1.02 - LV2-1 - Anglais renforcé ou LV2		-								
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R1.05 - STRA1 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	3		1	Exposé	O	02:00	N	
					1	Moyenne QCM	E	02:00	N	
R1.06 - EXP1 - Expression, communication et rhétorique	Karim CHIBOUT	-	2		1	TP Test	E	02:00	N	
					1	Travail	A		N	
SAE 1.02 - Concevoir une recommandation de communication numérique	Guillaume HÉLOIR	-	6		1	Moyenne de travaux	A		N	
UE 1.3 - Exprimer (coefficient total des ressources : 17 - coefficient total des SAE : 12)		-								
R1.01 - ANG1- Anglais	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R1.07 - MEDIA1 - Ecriture multimédia et narration	Karim CHIBOUT	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N	
R1.08 - CREA1 - Production graphique	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne TP test	A		N	
R1.09 - ART1 - Culture artistique	Sophie KREISS	-	2		1	Travail Compétence "Exprimer"	A		N	
R1.10 - AV1 - Production audio et vidéo	Vincent LAVIGNE	-	4		1	Travail	A		N	
					1	Travail	A		N	
R1.14 - RT11 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	3		1	Contrôle Compétence "Exprimer"	E	02:00	N	
SAE 1.03 - Produire les éléments d'une communication visuelle	Sophie KREISS	-	6		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 1.04 - Produire un contenu audio et vidéo	Vincent LAVIGNE	-	6		1	Moyenne de travaux	A		N	
UE 1.4 - Développer (coefficient total des ressources : 12 - coefficient total des SAE : 12)		-								
R1.11 - WEB1 - Intégration	Jean FERRY	-	5		1	QCM	E	02:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R1.12 - INFO1 - Développement web	Jean FERRY	-	4		1	TP Test	E	02:00	N	
R1.13 - HEB1 - Hébergement	Jean FERRY	-	3		1	TP Test	E	02:00	N	
SAE 1.05 - Produire un site web	David CAZIER	-	12		1	Travail	A		N	

OBJETS					Session unique						
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.							
					Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.	
UE 1.5 - Entreprendre (coefficient total des ressources : 12 - coefficient total des SAE : 10)		-									
R1.01 - ANG1- Anglais	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N		
					1	Oral	O	02:00	N		
R1.02 - LV2-1 - Anglais renforcé ou LV2		-									
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N		
					1	Oral	O	02:00	N		
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N		
					1	Oral	O	02:00	N		
R1.06 - EXP1 - Expression, communication et rhétorique	Karim CHIBOUT	-	2		1	TP Test	E	02:00	N		
					1	Travail	A		N		
R1.15 - PRJ1 - Gestion de projet	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N		
R1.16 - ECO1 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	1		1	Contrôle	E	02:00	N		
R1.17 - PPP1 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-	4		1	Moyenne de rapports	A		N		
SAE 1.06 - Gérer un projet de communication numérique	Guillaume HÉLOIR	-	10		1	Moyenne de travaux	A		N		
Semestre 2 - Métiers du Multimédia et de l'Internet		-									
UE 2.1 - Comprendre (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 7)		-									
R2.03 - ERGO2 - Ergonomie et accessibilité	Antonio CAPOBIANCO	-	3		1	Travail	A		N		
R2.04 - CNUM2 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N		
R2.16 - RTI2 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	1		1	Contrôle Compétence "Comprendre"	E	02:00	N		
SAE 2.01 - Explorer les usages du numérique	Antonio CAPOBIANCO	-	6		1	Moyenne de travaux	A		N		
SAE Portfolio - Portfolio	David CAZIER	-	1		1	Travail	O	02:00	N		
UE 2.2 - Concevoir (coefficient total des ressources : 8 - coefficient total des SAE : 6)		-									
R2.01 - ANG2 - Anglais	Olivier UBANELL	-	3		1	Travail	E	02:00	N		
					1	Oral	O	02:00	N		
R2.02 - LV2-2 - Anglais renforcé ou LV2		-									
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	2		1	Travail	E	02:00	N		
					1	Oral	O	02:00	N		
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	2		1	Travail	E	02:00	N		
					1	Oral	O	02:00	N		
R2.05 - STRA2 - Stratégie de communication	Guillaume HÉLOIR	-	3		1	Exposé	O	02:00	N		
					1	Moyenne QCM	E	02:00	N		
SAE 2.02 - Concevoir un service ou un produit et sa communication	Guillaume HÉLOIR	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N		

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 2.3 - Exprimer (coefficient total des ressources : 16 - coefficient total des SAE : 13)		-								
R2.07 - MEDIA2 - Ecriture multimédia et narration	Karim CHIBOUT	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N	
R2.08 - CREA2 - Production graphique	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne TP Test	A		N	
R2.09 - ART2 - Culture artistique	Christine GELIFIER	-	3		1	TP test	A		N	
R2.10 - AV2 - Production audio et vidéo	Vincent LAVIGNE	-	4		1	Contrôle	E	02:00	N	
					1	Travail	A		N	
R2.16 - RT12 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Contrôle Compétence "Exprimer"	E	02:00	N	
SAE 2.02 - Concevoir un service ou un produit et sa communication	Guillaume HÉLOIR	-	12		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE Portfolio - Portfolio	David CAZIER	-	1		1	Travail	O	02:00	N	
UE 2.4 - Développer (coefficient total des ressources : 16 - coefficient total des SAE : 14)		-								
R2.11 - CMS2 - Gestion de contenus	Jean FERRY	-	2		1	TP Test	E	02:00	N	
R2.12 - WEB2 - Intégration	Antonio CAPOBIANCO	-	4		1	TP Test	E	02:00	N	
R2.13 - INFO2 - Développement web	David CAZIER	-	4		1	Contrôle	E	02:00	N	
R2.14 - BD2 - Système d'information	David CAZIER	-	3		1	TP Test	E	02:00	N	
R2.15 - HEB2 - Hébergement	Jean FERRY	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N	
SAE 2.02 - Concevoir un service ou un produit et sa communication	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE 2.03 - Concevoir un site web avec une source de données	David CAZIER	-	11		1	Travail	A		N	
SAE Portfolio - Portfolio	David CAZIER	-	1		1	Travail	O	02:00	N	
UE 2.5 - Entreprendre (coefficient total des ressources : 14 - coefficient total des SAE : 10)		-								
R2.06 - EXP2 - Expression, communication et rhétorique	Karim CHIBOUT	-	3		1	TP Test	E	02:00	N	
					1	Travail	A		N	
R2.17 - PRJ2 - Gestion de projet	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Contrôle	A	02:00	N	
R2.18 - ECO2 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	4		1	Moyenne de contrôles	E	02:00	N	
R2.19 - PPP2 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-	4		1	Moyenne de rapports	A		N	
SAE 2.02 - Concevoir un service ou un produit et sa communication	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 2.04 - Constuire sa présence en ligne	Jean-Christophe DEVAUX	-	7		1	Rapport	A		N	
SAE Portfolio - Portfolio	David CAZIER	-	1		1	Travail	O	02:00	N	

Responsable(s) : Lorene Dubreuil, Hamdi Jmal, Vincent Cregniot

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'UT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. En cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution peut alors lui être proposée dans les mêmes conditions que l'épreuve initiale, à défaut la note est neutralisée par le président de jury.

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE1.1 Piloter l'entreprise par la qualité - décrite au semestre 1		10	10							
UE2.1 Piloter l'entreprise par la qualité - décrite au semestre 2		10	10							
Bloc de compétences "Gérer les flux physiques et les flux d'information" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 1.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information - décrite au semestre 1		10	10							
UE 2.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information - décrite au semestre 2		10	10							
Bloc de compétences "Organiser des activités de biens et de services" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE1.3 Organiser des activités de biens et de services - décrite au semestre 1		10	10							
UE2.3 Organiser des activités de biens et de services - décrite au semestre 2		10	10							
Semestre 1										
UE1.1 Piloter l'entreprise par la qualité (coefficient total des ressources : 6 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R101 ANG1 - Anglais	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R102 COM1 - Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Moyenne des travaux	A		N	
R103 BMS1 - Bases des mathématiques et des statistiques	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	Contrôle 2	E	01:00	N	
					0.25	Contrôle 1	E	01:00	N	
R104 CTSE1 - Connaissance technologique et socioéconomique des entreprises	Vincent CREGNIOT	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Contrôle	E	02:00	N	
R105 ON1 - Outils numériques	Stephane WAHL	-	0.5		0.5	TP Test	E	02:00	N	
R106 PPP1 - Projet personnel et professionnel	Nadia BAHLOULI	-	0.5		0.15	Travail	A		N	
					0.35	Exposé	O	00:10	N	
R107 OMCQ1 - Outils, méthodes et communication pour la qualité	Nadia BAHLOULI	-	1.5		1.5	Contrôle	E	02:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE100 PF1 - Portfolio	Stephane WAHL	-			0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE101 RP1 - Résolution de problèmes	Nadia BAHLOULI	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE102 IQ1 Immersion qualité		-								
SAE102 IQ1 Immersion qualité - Formation par Alternance	Francois MARMIER	-	2		1	Soutenance	O	00:20	N	
					1	Rapport	A		N	
SAE102 IQ1 Immersion qualité - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2		1	Soutenance	O	00:20	N	
					1	Rapport	A		N	
UE 1.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information (coefficient total des ressources : 6 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R101 ANG1 - Anglais	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R102 COM1 - Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Moyenne des travaux	A		N	
R103 BMS1 - Bases des mathématiques et des statistiques	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	Contrôle 2	E	01:00	N	
					0.25	Contrôle 1	E	01:00	N	
R104 CTSE1 - Connaissance technologique et socioéconomique des entreprises	Vincent CREGNIOT	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Contrôle	E	02:00	N	
R105 ON1 - Outils numériques	Stephane WAHL	-	0.5		0.5	TP Test	E	02:00	N	
R106 PPP1 - Projet personnel et professionnel	Nadia BAHLOULI	-	0.5		0.15	Travail	A		N	
					0.35	Exposé	O	00:10	N	
R109 IFP11 - Identification des flux physiques et d'information	Ivana RASOVSKA	-	1.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
					1	Contrôle	E	02:00	N	
R110 AEP1 - Approvisionnements et exécution d'un planning	Stephane WAHL	-	1.5		1.5	Contrôle	E	02:00	N	
SAE100 PF1 - Portfolio	Stephane WAHL	-								
SAE103 EGS1 - Exécution et gestion de stock	Ivana RASOVSKA	-	2		2	Rapport	A		N	
SAE104 IF1 - Immersion flux		-								
SAE104 IF1 - Immersion flux - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2		1	Soutenance	O	00:20	N	
					1	Rapport	A		N	
SAE104 IF1 - Immersion flux - Formation par Alternance	Francois MARMIER	-	2		1	Soutenance	O	00:20	N	
					1	Rapport	A		N	
UE1.3 Organiser des activités de biens et de services (coefficient total des ressources : 6 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R101 ANG1 - Anglais	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.25	Moyenne des travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					0.35	Moyenne des travaux	A		N	
R103 BMS1 - Bases des mathématiques et des statistiques	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	Contrôle 2	E	01:00	N	
					0.25	Contrôle 1	E	01:00	N	
R104 CTSE1 - Connaissance technologique et socioéconomique des entreprises	Vincent CREGNIOT	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Contrôle	E	02:00	N	
R105 ON1 - Outils numériques	Stephane WAHL	-	0.5		0.5	TP Test	E	02:00	N	
R106 PPP1 - Projet personnel et professionnel	Nadia BAHLOULI	-	0.5		0.15	Travail	A		N	
					0.35	Exposé	O	00:10	N	
R111 OSP1 - Organisation du système de production	Lorene DUBREUIL	-	1.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
					1	Contrôle	E	02:00	N	
R112 OP1 - Organisation d'un projet	Francois MARMIER	-	1.5		1	Contrôle	E	02:00	N	
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE100 PF1 - Portfolio	Stephane WAHL	-								
SAE105 AOSP1 - Analyse de l'organisation d'un système de production	Vincent CREGNIOT	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE106 IO1 - Immersion organisation		-								
SAE106 IO1 - Immersion organisation - Formation par Alternance	Francois MARMIER	-	2		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	O	00:20	N	
SAE106 IO1 - Immersion organisation - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	O	00:20	N	
Semestre 2		-								
UE 2.1 Piloter l'entreprise par la qualité (coefficient total des ressources : 6 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R201 ANG2 - Anglais des affaires	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R202 COM2 - Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Moyenne des travaux	A		N	
R203 STAT2 - Statistiques	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.15	TP test	E	02:00	N	
					0.1	Rapport	A		N	
R204 CTGE2 - Connaissance technologique et gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.5		0.35	Contrôle	E	02:00	N	
					0.15	Moyenne des travaux	A		N	
R205 APSI2 - Algorithmique, programmation et systèmes d'information	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	TP test	A	02:00	N	
					0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R206 PPP2 - Projet personnel et professionnel	Nadia BAHLOULI	-	0.5		0.35	Exposé	O	00:10	N	
					0.15	Travail	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
R208 MSC2 - Mesure et surveillance de la conformité	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		0.75	Contrôle	E	02:00	N	
					0.75	Moyenne des travaux	A		N	
SAE200 PF2 - Portfolio	Vincent AMMOVILLI	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel		-								
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel - Formation par Alternance	Francois MARMIER	-	1.5		0.75	Soutenance	O	00:30	N	
					0.75	Rapport	A		N	
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel - Formation initiale	Hamdi JMAL	-	1.5		0.75	Rapport	A		N	
					0.75	Soutenance	O	00:30	N	
SAE202 APT2 Audit d'un poste de travail	Vincent AMMOVILLI	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
UE 2.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information (coefficient total des ressources : 6 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R201 ANG2 - Anglais des affaires	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R202 COM2 - Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Moyenne des travaux	A		N	
R203 STAT2 - Statistiques	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.15	TP test	E	02:00	N	
					0.1	Rapport	A		N	
R204 CTGE2 - Connaissance technologique et gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.5		0.35	Contrôle	E	02:00	N	
					0.15	Moyenne des travaux	A		N	
R205 APSI2 - Algorithmique, programmation et systèmes d'information	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	TP test	A	02:00	N	
					0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R206 PPP2 - Projet personnel et professionnel	Nadia BAHLOULI	-	0.5		0.35	Exposé	O	00:10	N	
					0.15	Travail	A		N	
R209 DDT2 - Digitalisation des données techniques	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	TP Test	E	02:00	N	
R210 EPP2 - Exécuter un planning de production	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
					1	Contrôle	E	02:00	N	
SAE200 PF2 - Portfolio	Vincent AMMOVILLI	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel		-								
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel - Formation par Alternance	Francois MARMIER	-	1.5		0.75	Soutenance	O	00:30	N	
					0.75	Rapport	A		N	
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel - Formation initiale	Hamdi JMAL	-	1.5		0.75	Rapport	A		N	
					0.75	Soutenance	O	00:30	N	
SAE203 EPP2 - Exécuter un planning de production	Vincent AMMOVILLI	-	2		1.5	Moyenne des travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R201 ANG2 - Anglais des affaires	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R202 COM2 - Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.5		0.15	Exposé	O	00:10	N	
					0.35	Moyenne des travaux	A		N	
R203 STAT2 - Statistiques	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
					0.15	TP test	E	02:00	N	
					0.1	Rapport	A		N	
R204 CTGE2 - Connaissance technologique et gestion de l'entreprise	Vincent CRENGNIOT	-	0.5		0.35	Contrôle	E	02:00	N	
					0.15	Moyenne des travaux	A		N	
R205 APSI2 - Algorithmique, programmation et systèmes d'information	Hamdi JMAL	-	0.5		0.25	TP test	A	02:00	N	
					0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R206 PPP2 - Projet personnel et professionnel	Nadia BAHLOULI	-	0.5		0.35	Exposé	O	00:10	N	
					0.15	Travail	A		N	
R211 OPA2 - Organisation d'un poste et d'un atelier	Stephane WAHL	-	1.5		1.5	TP Test	E	02:00	N	
R212 ODTE2 - Organisation des données techniques et économiques	Ivana RASOVSKA	-	1.5		1	Contrôle	E	02:00	N	
					0.5	TP Test	E	02:00	N	
SAE200 PF2 - Portfolio	Vincent AMMOVILLI	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel		-								
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel - Formation par Alternance	Francois MARMIER	-	1.5		0.75	Soutenance	O	00:30	N	
					0.75	Rapport	A		N	
SAE201 PO2 - Projet Opérationnel - Formation initiale	Hamdi JMAL	-	1.5		0.75	Rapport	A		N	
					0.75	Soutenance	O	00:30	N	
SAE204 EOSP2 - Evolution de l'organisation d'un système de production	Stephane WAHL	-	2		1	Rapport	A		N	
					1	Moyenne des travaux	A		N	

Document Interdiction de Copier

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'IUT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document interne

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 3		10	10							
UE 4.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 4		10	10							
Bloc de compétences "Vérifier la partie GEII d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 4		8	8							
Bloc de compétences "Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système - décrite au semestre 3		5	5							
UE 4.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système - décrite au semestre 4		5	5							
Bloc de compétences "Intégrer un système de commande et de contrôle dans un procédé industriel" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Intégrer un système de commande et de contrôle dans un procédé industriel - décrite au semestre 3		7	7							
UE 4.4 Intégrer un système de commande et de contrôle dans un procédé industriel - décrite au semestre 4		7	7							
Semestre 3										
UE 3.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7,7 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R302 CC3 Culture et Communication		-			1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-								
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R310 P3 Physique Appliquée : Mécanique	Eric LORRAIN	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313EMEAI PA3-EMEAI Physique Appliquée AI et EME	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314EMEAI ResSpe3-EMEAI Réseaux spécialisés AI et EME	Laurent THORAVAL	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R315AI SupTele3-AI Supervision Télégestion	Philippe CELKA	-	0.6		1	Moyenne TP	A		N	
R316AI AutoSpe3-AI Automatismes spécialisés	Philippe CELKA	-	0.9		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE301AI SAE 301 AI	Jean MARTZ	-	6		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
UE 3.2 Vérifier la partie GEI d'un système (coefficient total des ressources : 7,7 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-								
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R310 P3 Physique Appliquée : Mécanique	Eric LORRAIN	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313EMEAI PA3-EMEAI Physique Appliquée AI et EME	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314EMEAI ResSpe3-EMEAI Réseaux spécialisés AI et EME	Laurent THORAVAl	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R315AI SupTele3-AI Supervision Télégestion	Philippe CELKA	-	0.6		1	Moyenne TP	A		N	
R316AI AutoSpe3-AI Automatismes spécialisés	Philippe CELKA	-	0.9		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE302AI SAE 302 AI		-								
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
SAE302AI SAE 302 AI - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	6		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
SAE302AI SAE 302 AI - Formation initiale	Philippe CELKA	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication		-								
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-								
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R311 Maint3 Maintenance	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313EMEAI PA3-EMEAI Physique Appliquée AI et EME	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314EMEAI ResSpe3-EMEAI Réseaux spécialisés AI et EME	Laurent THORAVAL	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R315AI SupTele3-AI Supervision Télégestion	Philippe CELKA	-	0.6		1	Moyenne TP	A		N	
R316AI AutoSpe3-AI Automatisation spécialisée	Philippe CELKA	-	0.9		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE302AI SAE 302 AI		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
SAE302AII SAE 302 AII - Formation initiale	Philippe CELKA	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
UE 3.4 Intégrer un système de commande et de contrôle dans un procédé industriel (coefficient total des ressources : 5,1 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication		-								
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-								
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R314EMEAII ResSpe3-EMEAII Réseaux spécialisés AII et EME	Laurent THORAVAL	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R315AII SupTele3-AII Supervision Télégestion	Philippe CELKA	-	0.6		1	Moyenne TP	A		N	
R316AII AutoSpe3-AII Automatismes spécialisés	Philippe CELKA	-	0.9		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE301AII SAE 301 AII	Jean MARTZ	-	6		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
Semestre 4										
UE 4.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 6,3 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407All AutoSpe4-All Automatisme spécialisé	Laurent THORAVAl	-	2		1	TP Test 1	E	02:00	N	
					1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test 2	E	02:00	N	
R408All Rob4-All Robotique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	1.3		1	TP Test	E	04:00	N	
SAE401AII SAE 401 AII		-								
SAE401AII SAE 401 AII - Formation initiale	Jean MARTZ	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401AII SAE 401 AII - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407All AutoSpe4-All Automatismes spécialisés	Laurent THORAVALL	-	2		1	TP Test 1	E	02:00	N	
					1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test 2	E	02:00	N	
R408All Rob4-All Robotique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	1.3		1	TP Test	E	04:00	N	
R409All EnerSpe4-All Energie spécialisée	Hugues EICHENLAUB	-								
SAE401All SAE 401 All		-								
SAE401All SAE 401 All - Formation initiale	Jean MARTZ	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401All SAE 401 All - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)		-								
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Rapport	A		N	
R407All AutoSpe4-All Automatisme spécialisé	Laurent THORAVALL	-	2		1	TP Test 1	E	02:00	N	
					1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test 2	E	02:00	N	
R408All Rob4-All Robotique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	1.3		1	TP Test	E	04:00	N	
R409All EnerSpe4-All Energie spécialisée	Hugues EICHENLAUB	-								
SAE401All SAE 401 All		-								
SAE401All SAE 401 All - Formation initiale	Jean MARTZ	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401All SAE 401 All - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.4 Intégrer un système de commande et de contrôle dans un procédé industriel (coefficient total des ressources : 6,3 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test 2	E	02:00	N	
R408AII Rob4-AII Robotique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	1.3		1	TP Test	E	04:00	N	
SAE401AII SAE 401 AII		-								
SAE401AII SAE 401 AII - Formation initiale	Jean MARTZ	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401AII SAE 401 AII - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	

Document interne confidentiel

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'IUT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document interne à l'Université de Strasbourg

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 3		10	10							
UE 4.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 4		10	10							
Bloc de compétences "Vérifier la partie GEII d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 4		8	8							
Bloc de compétences "Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système - décrite au semestre 3		5	5							
UE 4.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système - décrite au semestre 4		5	5							
Bloc de compétences "Installer tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Installer tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie - décrite au semestre 3		7	7							
UE 4.4 Installer tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie - décrite au semestre 4		7	7							
Semestre 3										
UE 3.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7,7 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R302 CC3 Culture et Communication		-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-	0.3							
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R310 P3 Physique Appliquée : Mécanique	Eric LORRAIN	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313EMEII PA3-EMEII Physique Appliquée AII et EME	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314EMEII ResSpe3-EMEII Réseaux spécialisés AII et EME	Laurent THORAVAL	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R315EME SupTele3-Supervision Télégestion	Laurent THORAVAL	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R316EME EnerSpe3-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP	A		N	
SAE301EME SAE 301 EME	Eric LORRAIN	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
UE 3.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7,4 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication		-	0.3							
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-	0.3							
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R310 P3 Physique Appliquée : Mécanique	Eric LORRAIN	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313EMEAII PA3-EMEAII Physique Appliquée AII et EME	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314EMEAII ResSpe3-EMEAII Réseaux spécialisés AII et EME	Laurent THORAVAL	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R316EME EnerSpe3-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP	A		N	
SAE302EME SAE 302 EME		-	6							
SAE302EME SAE 302 EME - Formation initiale	Eric LORRAIN	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
SAE302EME SAE 302 EME - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	6		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
UE 3.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système (coefficient total des ressources : 7,6 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CRENGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-	0.3							
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R311 Maint3 Maintenance	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313EMEAII PA3-EMEAII Physique Appliquée AII et EME	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314EMEAII ResSpe3-EMEAII Réseaux spécialisés AII et EME	Laurent THORAVALE	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R315EME SupTele3-Supervision Télégestion	Laurent THORAVALE	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R316EME EnerSpe3-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP	A		N	
SAE302EME SAE 302 EME		-								
SAE302EME SAE 302 EME - Formation initiale	Eric LORRAIN	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
SAE302EME SAE 302 EME - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	6		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.4 Installer tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie (coefficient total des ressources : 5,1 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R302 CC3 Culture et Communication		-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-	0.3							
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Rapport	A		N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Moyenne TP	A		N	
R314EMEAII ResSpe3-EMEAII Réseaux spécialisés All et EME	Laurent THORAVALE	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314EMEAII ResSpe3-EMEAII Réseaux spécialisés All et EME	Laurent THORAVALE	-	0.3		1	TP Test	E	02:00	N	
R315EME SupTele3-Supervision Télégestion	Laurent THORAVALE	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R315EME SupTele3-Supervision Télégestion	Laurent THORAVALE	-	0.3		1	TP Test	E	02:00	N	
R316EME EnerSpe3-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
R316EME EnerSpe3-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	1.2		1	TP	A		N	
SAE301EME SAE 301 EME	Eric LORRAIN	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Semestre 4										
UE 4.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)		-								
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407EME EnerSpe4-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	4		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE401EME SAE 401 EME	Jean MARTZ	-	2		1	Moyenne travaux	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)		-								
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407EME EnerSpe4-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	4		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE402EME SAE 402 EME		-								
SAE402EME SAE 402 EME - Formation initiale	Jean MARTZ	-	2		1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407EME EnerSpe4-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	4		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE402EME SAE 402 EME		-								
SAE402EME SAE 402 EME - Formation initiale	Jean MARTZ	-	2		1	Moyenne travaux	A		N	
SAE402EME SAE 402 EME - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.4 Installer tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)										

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R404 OML4 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-	0.2							
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407EME EnerSpe4-Energie spécialisée	Eric LORRAIN	-	4		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
SAE401EME SAE 401 EME	Jean MARTZ	-	2		1	Moyenne travaux	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	

Document Inter-Établissements

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'IUT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document interne

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 3		10	10							
UE 4.1 Concevoir la partie GEII d'un système - décrite au semestre 4		10	10							
Bloc de compétences "Vérifier la partie GEII d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.2 Vérifier la partie GEII d'un système - décrite au semestre 4		8	8							
Bloc de compétences "Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système - décrite au semestre 3		5	5							
UE 4.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système - décrite au semestre 4		5	5							
Bloc de compétences "Implanter un système matériel ou logiciel" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Implanter un système matériel ou logiciel - décrite au semestre 3		7	7							
UE 4.4 Implanter un système matériel ou logiciel - décrite au semestre 4		7	7							
Semestre 3										
UE 3.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7,7 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R302 CC3 Culture et Communication		-			1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-								
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R310 P3 Physique Appliquée : Mécanique	Eric LORRAIN	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313ESE PA3-ESE Physique appliquée ESE	Wilfried UHRING	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314ESE IISpe3-ESE Informatique spécialisée	Wilfried UHRING	-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R315ESE EISpe3-ESE Electronique spécialisée	Vincent FRICK	-	1.5		1	Moyenne contrôles	E	02:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
SAE301ESE SAE 301 ESE	Jean-Pierre LE NORMAND	-	6		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
UE 3.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7,7 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication		-								
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-								
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R310 P3 Physique Appliquée : Mécanique	Eric LORRAIN	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313ESE PA3-ESE Physique appliquée ESE	Wilfried UHRING	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314ESE IISpe3-ESE Informatique spécialisée	Wilfried UHRING	-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R315ESE EISpe3-ESE Electronique spécialisée	Vincent FRICK	-	1.5		1	Moyenne contrôles	E	02:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
SAE302ESE SAE 302 ESE		-								
SAE302ESE SAE 302 ESE - Formation initiale	Jean-Pierre LE NORMAND	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
SAE302ESE SAE 302 ESE - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	6		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
UE 3.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système (coefficient total des ressources : 7,6 - coefficient total des SAE : 7)		-								
R301 AN3 Anglais	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-	0.3							
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
					1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R307 II3 Informatique Industrielle	Frederic IMBERT	-	0.8		1	TP Test	E	02:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R311 Maint3 Maintenance	Eric LORRAIN	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R312 Res3 Généralités sur les réseaux et la cybersécurité	Jean FERRY	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
R313ESE PA3-ESE Physique appliquée ESE	Wilfried UHRING	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314ESE IISpe3-ESE Informatique spécialisée	Wilfried UHRING	-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R315ESE EISpe3-ESE Electronique spécialisée	Vincent FRICK	-	1.5		1	Moyenne contrôles	E	02:00	N	
					1	Moyenne TP	A		N	
SAE302ESE SAE 302 ESE		-								
SAE302ESE SAE 302 ESE - Formation initiale	Jean-Pierre LE NORMAND	-	6		1	Moyenne travaux	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
SAE302ESE SAE 302 ESE - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	6		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
UE 3.4 Implanter un système matériel ou logiciel (coefficient total des ressources : 6,2 - coefficient total des SAE : 7)		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R302 CC3 Culture et Communication		-			1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation initiale	Vincent CREGNIOT	-	0.3		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
R302 CC3 Culture et Communication - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise		-								
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation initiale	Andre POULET	-	0.3		1	Contrôle	E	01:00	N	
R303 VIE3 Vie de l'entreprise - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.3		1	Savoir-être en entreprise	A		N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 1	E	01:00	N	
R304 OML3 Outils mathématiques et logiciels	Jean WAGNER	-	0.8		1	Contrôle 2	E	01:00	N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel		-								
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
R305 PPP3 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
R306 Autom3 Automatique	Frederic IMBERT	-	0.7		1	Rapport	A		N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
R308 EI3 Electronique	Jean-Pierre LE NORMAND	-	0.7		1	TP Test	E	02:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Contrôle	E	01:00	N	
R309 Ener3 Energie	Eric LORRAIN	-	0.7		1	Moyenne TP	A		N	
R310 P3 Physique Appliquée : Mécanique	Eric LORRAIN	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R314ESE IISpe3-ESE Informatique spécialisée	Wilfried UHRING	-	0.3		1	Moyenne travaux	A		N	
R315ESE EISpe3-ESE Electronique spécialisée	Vincent FRICK	-	1.5		1	Moyenne contrôles	E	02:00	N	
R315ESE EISpe3-ESE Electronique spécialisée	Vincent FRICK	-	1.5		1	Moyenne TP	A		N	
SAE301ESE SAE 301 ESE	Jean-Pierre LE NORMAND	-	6		1	Rapport	A		N	
SAE301ESE SAE 301 ESE	Jean-Pierre LE NORMAND	-	6		2	Travail	A		N	
SAE301ESE SAE 301 ESE	Jean-Pierre LE NORMAND	-	6		1	Soutenance	A	00:10	N	
Port3 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Semestre 4										
UE 4.1 Concevoir la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407ESE EISpe4-ESE Electronique spécialisée	Jean-Pierre LE NORMAND	-	4		1	Contrôle 2 Systèmes de transmission sans fil	E	01:00	N	
					1	Contrôle 3 Filtrage numérique	E	01:00	N	
					1	TP Test 2 Systèmes de transmission sans fil	E	02:00	N	
					1	TP Test 1 Communications numériques	E	02:00	N	
					1	Contrôle 1 Communications numériques	E	01:00	N	
					1	TP Test 3 Filtrage numérique	E	02:00	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE		-								
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation initiale	Vincent FRICK	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.2 Vérifier la partie GEII d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407ESE EISpe4-ESE Electronique spécialisée	Jean-Pierre LE NORMAND	-	4		1	Contrôle 2 Systèmes de transmission sans fil	E	01:00	N	
					1	Contrôle 3 Filtrage numérique	E	01:00	N	
					1	TP Test 2 Systèmes de transmission sans fil	E	02:00	N	
					1	TP Test 1 Communications numériques	E	02:00	N	
					1	Contrôle 1 Communications numériques	E	01:00	N	
					1	TP Test 3 Filtrage numérique	E	02:00	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE		-								
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation initiale	Vincent FRICK	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.3 Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407ESE EISpe4-ESE Electronique spécialisée	Jean-Pierre LE NORMAND	-	4		1	Contrôle 2 Systèmes de transmission sans fil	E	01:00	N	
					1	Contrôle 3 Filtrage numérique	E	01:00	N	
					1	TP Test 2 Systèmes de transmission sans fil	E	02:00	N	
					1	TP Test 1 Communications numériques	E	02:00	N	
					1	Contrôle 1 Communications numériques	E	01:00	N	
					1	TP Test 3 Filtrage numérique	E	02:00	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE		-								
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation initiale	Vincent FRICK	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	
UE 4.4 Implanter un système matériel ou logiciel (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 8)										
R401 AN4 Anglais	Jean WAGNER	-	0.4		1	Moyenne oraux	O	00:30	N	
					1	Moyenne travaux	A		N	
R402 CC4 Culture et Communication	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	
R403 VIE4 Vie de l'entreprise	Andre POULET	-	0.4		1	Contrôle	E	01:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel		-								
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation initiale	Yann GAUDEAU	-	0.2		1	Moyenne travaux	A		N	
R405 PPP4 Projet Personnel et Professionnel - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	0.2		1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
R406 Autom4 Automatique	Frederic IMBERT	-	1.2		1	Contrôle	E	01:00	N	
					1	Rapport	A		N	
R407ESE EISpe4-ESE Electronique spécialisée	Jean-Pierre LE NORMAND	-	4		1	Contrôle 2 Systèmes de transmission sans fil	E	01:00	N	
					1	Contrôle 3 Filtrage numérique	E	01:00	N	
					1	TP Test 2 Systèmes de transmission sans fil	E	02:00	N	
					1	TP Test 1 Communications numériques	E	02:00	N	
					1	Contrôle 1 Communications numériques	E	01:00	N	
					1	TP Test 3 Filtrage numérique	E	02:00	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE		-								
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation initiale	Vincent FRICK	-	2		1	Rapport	A		N	
					2	Travail	A		N	
					1	Soutenance	A	00:10	N	
SAE401ESE SAE 401 ESE - Formation par alternance	Jean WAGNER	-	2		1	Présentation du travail en entreprise	O	00:10	N	
					1	Rapport de travail en entreprise	A		N	
					1	Savoir-être en entreprise	A		N	
					3	Savoir-faire en entreprise	A		N	
Port4 Portfolio	Eric LORRAIN	-	1		1	Moyenne travaux	A		N	
Stage	Jean WAGNER	-	5		1	Rapport	A		N	
					1	Soutenance	A	00:20	N	
					2	Travail	A		N	

Responsable(s) : Jean Ferry, Jean-Christophe Devaux, David Cazier

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

- (D) L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'IUT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document intermédiaire

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Comprendre - décrite au semestre 3		4	1							
UE 4.1 Comprendre - décrite au semestre 4		4	1							
Bloc de compétences "Concevoir" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE.3.2 Concevoir - décrite au semestre 3		4	1							
UE 4.2 Concevoir - décrite au semestre 4		4	1							
Bloc de compétences "Exprimer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Exprimer - décrite au semestre 3		8	1							
UE 4.3 Exprimer - décrite au semestre 4		10	1							
Bloc de compétences "Développer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Développer - décrite au semestre 3		8	1							
UE 4.4 Développer - décrite au semestre 4		5	1							
Bloc de compétences "Entreprendre" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.5 Entreprendre - décrite au semestre 3		6	1							
UE 4.5 Entreprendre - décrite au semestre 4		7	1							
Semestre 3										
UE 3.1 Comprendre (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R3.03 - UX3 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A			N
R3.04 - CNUM3 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	1		1	Contrôle	E	02:00		N
					1	Oral	O	02:00		N
R3.05 - STRA3 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	1		1	Exposé	O	02:00		N
					1	Moyenne QCM	E	02:00		N
R3.06 - REF3 - Référencement	David CAZIER	-	1		1	Moyenne de travaux	A			N
R3.15 - RTI3 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Contrôle Compétence "Comprendre"	E	02:00		N
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A			N

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	2		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.2 Concevoir (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R3.03 - UX3 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	1		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.04 - CNUM3 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	2		1	Contrôle	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.05 - STRA3 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Exposé	O	02:00	N	
					1	Moyenne QCM	E	02:00	N	
R3.06 - REF3 - Référencement	David CAZIER	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.19 - RS3 - Réseaux sociaux	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	4		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.3 Exprimer (coefficient total des ressources : 19 - coefficient total des SAE : 13)		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R.3.02 - LV2-3 - Anglais renforcé ou LV2		-			1	Travail	O	02:00	N	
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.08 - MEDIA3 - Ecriture multimédia et narration	Vincent LAVIGNE	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.09 - CREA3 - Création et design interactif (UI)	Valerie WINTZ	-	3		1	Projet	A		N	
R3.10 - ART3 - Culture artistique	Christine GELIFIER	-	4		1	Moyenne de TP	A		N	
R3.11 - AV3 - Audiovisuel et motion design	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne de TP	A		N	
R3.15 - RTI3 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Contrôle Compétence "Exprimer"	E	02:00	N	
R3.20 - MEP3 - Mise en page	Sophie BEHAL	-	2		1	Travail	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	8		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	8		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	5		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.4 Développer (coefficient total des ressources : 17 - coefficient total des SAE : 12)		-								
R3.12 - WEB3 - Développement front et intégration	Antonio CAPOBIANCO	-	7		1	TP test	E	02:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R3-13CN - CMS3-CN - Gestion de contenus avancés	Jean FERRY	-	4		1	TP test	E	02:00	N	
R3.14 - HEB3 - Déploiement de services	Jean FERRY	-	4		1	Contrôle	E	02:00	N	
R3.21 - JS3 - Javascript	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Travail	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	8		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	4		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	4		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.5 Entreprendre (coefficient total des ressources : 15 - coefficient total des SAE : 10)		-								
R3.01 - ANG3 - Anglais	Olivier UBANELL	-	2		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Travail	O	02:00	N	
R.3.02 - LV2-3 - Anglais renforcé ou LV2		-								
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.07 - EXP3 - Expression, communication et rhétorique	Olivier UBANELL	-	3		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.16 - PRJ3 - Gestion de projet	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N	
R3.17 - ECO3 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	4		1	Moyenne de contrôles	E	02:00	N	
R3.18 - PPP3 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Période entreprise : rapport et soutenance	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	5		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
Semestre 4		-								

OBJETS				Session unique						
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R4.03 - UX4 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.01CN - Créer pour une campagne de communication visuelle		-								
SAE 4.01CN - Formation initiale	Sophie BEHAL	-	1		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 4.01CN - Formation par alternance	Sophie BEHAL	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.2 Concevoir (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.03 - UX4 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	3		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.01CN - Créer pour une campagne de communication visuelle		-								
SAE 4.01CN - Formation initiale	Sophie BEHAL	-	1		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 4.01CN - Formation par alternance	Sophie BEHAL	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE 4.02CN - Produire du contenu multimédia	Valerie WINTZ	-	1		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE Portfolio - PF4-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.3 Exprimer (coefficient total des ressources : 13 - coefficient total des SAE : 17)		-								
R4.01 - ANG4 - Anglais	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R4.06CN - ART4-CN - Culture artistique	Sophie BEHAL	-	3		1	Moyenne de TP	A		N	
R4.07CN - AV4-CN - Audiovisuel et motion design	Vincent LAVIGNE	-	3		1	Projet	A		N	
R4.08CN - MEDIA4-CN - Ecriture multimedia et narration	Valerie WINTZ	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.09CN - CGI-CN - Création graphique imprimée	Sophie KREISS	-	4		1	Moyenne de TP	A		N	
SAE 4.01CN - Créer pour une campagne de communication visuelle		-								
SAE 4.01CN - Formation initiale	Sophie BEHAL	-	7		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE 4.01CN - Formation par alternance	Sophie BEHAL	-	7		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE 4.02CN - Produire du contenu multimédia	Valerie WINTZ	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE Portfolio - PF4-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-CN	David CAZIER	-	4		1	Rapport période entreprise	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R4.05CN - CMS4-CN - Gestion de contenus spécialisés	Jean FERRY	-	4		1	TP Test	E	02:00	N	
SAE 4.02CN - Produire du contenu multimédia	Valerie WINTZ	-	3		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE Portfolio - PF4-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.5 Entreprendre (coefficient total des ressources : 8 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R4.01 - ANG4 - Anglais	Olivier UBANELL	-	2		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R4.02 - ECO4 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	3		1	Moyenne de contrôles	E	02:00	N	
R4.04 - EXP4 - Expression, communication	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.10 - PPP4 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-								
SAE 4.01CN - Créer pour une campagne de communication visuelle		-								
SAE 4.01CN - Formation initiale	Sophie BEHAL	-	1		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 4.01CN - Formation par alternance	Sophie BEHAL	-	1		1	Oral période entreprise	A		N	
SAE 4.02CN - Produire du contenu multimédia	Valerie WINTZ	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE Portfolio - PF4-CN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-CN	David CAZIER	-	2		1	Oral période entreprise	O	02:00	N	

Document Intermédiaire

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

- (D)

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'IUT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

- (D)

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document intermédiaire

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Comprendre - décrite au semestre 3		4	1							
UE 4.1 Comprendre - décrite au semestre 4		4	1							
Bloc de compétences "Concevoir" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.2 Concevoir - décrite au semestre 3		4	1							
UE 4.2 Concevoir - décrite au semestre 4		4	1							
Bloc de compétences "Exprimer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Exprimer - décrite au semestre 3		8	1							
UE 4.3 Exprimer - décrite au semestre 4		5	1							
Bloc de compétences "Développer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Développer - décrite au semestre 3		8	1							
UE 4.4 Développer - décrite au semestre 4		10	1							
Bloc de compétences "Entreprendre" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.5 Entreprendre - décrite au semestre 3		6	1							
UE 4.5 Entreprendre - décrite au semestre 4		7	1							
Semestre 3										
UE 3.1 Comprendre (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R3.03 - UX3 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A			N
R3.04 - CNUM3 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	1		1	Contrôle	E	02:00		N
					1	Oral	O	02:00		N
R3.05 - STRA3 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	1		1	Exposé	O	02:00		N
					1	Moyenne QCM	E	02:00		N
R3.06 - REF3 - Référencement	David CAZIER	-	1		1	Moyenne de travaux	A			N
R3.15 - RTI3 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Contrôle Compétence "Comprendre"	E	02:00		N
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A			N

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	2		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.2 Concevoir (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R3.03 - UX3 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	1		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.04 - CNUM3 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	2		1	Contrôle	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.05 - STRA3 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Exposé	O	02:00	N	
					1	Moyenne QCM	E	02:00	N	
R3.06 - REF3 - Référencement	David CAZIER	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.19 - RS3 - Réseaux sociaux	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	4		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.3 Exprimer (coefficient total des ressources : 19 - coefficient total des SAE : 13)		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R.3.02 - LV2-3 - Anglais renforcé ou LV2		-			1	Travail	O	02:00	N	
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.08 - MEDIA3 - Ecriture multimédia et narration	Vincent LAVIGNE	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.09 - CREA3 - Création et design interactif (UI)	Valerie WINTZ	-	3		1	Projet	A		N	
R3.10 - ART3 - Culture artistique	Christine GELIFIER	-	4		1	Moyenne de TP	A		N	
R3.11 - AV3 - Audiovisuel et motion design	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne de TP	A		N	
R3.15 - RTI3 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Contrôle Compétence "Exprimer"	E	02:00	N	
R3.20 - MEP3 - Mise en page	Sophie BEHAL	-	2		1	Travail	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	8		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	8		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	5		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.4 Développer (coefficient total des ressources : 17 - coefficient total des SAE : 12)		-								
R3.12 - WEB3 - Développement front et intégration	Antonio CAPOBIANCO	-	7		1	TP test	E	02:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R3.13DW - INFO3-DW - Gestion de contenus avancés	David CAZIER	-	4		1	TP Test	E	02:00	N	
R3.14 - HEB3 - Déploiement de services	Jean FERRY	-	4		1	Contrôle	E	02:00	N	
R3.21 - JS3 - Javascript	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Travail	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	8		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	4		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	4		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.5 Entreprendre (coefficient total des ressources : 15 - coefficient total des SAE : 10)		-								
R3.01 - ANG3 - Anglais	Olivier UBANELL	-	2		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Travail	O	02:00	N	
R.3.02 - LV2-3 - Anglais renforcé ou LV2		-								
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.07 - EXP3 - Expression, communication et rhétorique	Olivier UBANELL	-	3		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.16 - PRJ3 - Gestion de projet	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N	
R3.17 - ECO3 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	4		1	Moyenne de contrôles	E	02:00	N	
R3.18 - PPP3 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Période entreprise : rapport et soutenance	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	5		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
Semestre 4		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R4.03 - UX4 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.01DW - Développer pour le web		-								
SAE 4.01DW - Formation initiale	David CAZIER	-	1		1	Travail Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 4.01DW - Formation par alternance	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.2 Concevoir (coefficient total des ressources : 2 - coefficient total des SAE : 3)		-								
R4.03 - UX4 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.01DW - Développer pour le web		-								
SAE 4.01DW - Formation initiale	David CAZIER	-	1		1	Travail Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 4.01DW - Formation par alternance	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
STAGE - STG-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
UE 4.3 Exprimer (coefficient total des ressources : 6 - coefficient total des SAE : 5)		-								
R4.01 - ANG4 - Anglais	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R4.05DW - RV4-DW - Création et design interactif	Flavien LECUYER	-	5		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.02DW - Concevoir un dispositif interactif	Flavien LECUYER	-	3		1	Travail Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE Portfolio - PF4-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.4 Développer (coefficient total des ressources : 16 - coefficient total des SAE : 16)		-								
R4.06DW - WEB4-DW - Développement front	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	4		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.07DW - INFO4-DW - Développement back	David CAZIER	-	5		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.08DW - HEB4-DW - Déploiement de services	Jean FERRY	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.09ADW - GAME-DW - Jeux vidéo	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	5		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.01DW - Développer pour le web		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 4.01DW - Formation par alternance	David CAZIER	-	7		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE 4.02DW - Concevoir un dispositif interactif	Flavien LECUYER	-	4		1	Travail Compétence "Développer"	A		N	
SAE Portfolio - PF4-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-DW	David CAZIER	-	4		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.5 Entreprendre (coefficient total des ressources : 8 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R4.01 - ANG4 - Anglais	Olivier UBANELL	-	2		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R4.02 - ECO4 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	3		1	Moyenne de contrôles	E	02:00	N	
R4.04 - EXP4 - Expression, communication	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.10 - PPP4 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-								
SAE 4.01DW - Développer pour le web		-								
SAE 4.01DW - Formation initiale	David CAZIER	-	3		1	Travail Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 4.01DW - Formation par alternance	David CAZIER	-	3		1	Oral période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-DW	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-DW	David CAZIER	-	2		1	Oral période entreprise	O	02:00	N	

Document Intermédiaire

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'IUT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document intermédiaire

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Comprendre - décrite au semestre 3		4	1							
UE 4.1 Comprendre - décrite au semestre 4		6	1							
Bloc de compétences "Concevoir" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.2 Concevoir - décrite au semestre 3		4	1							
UE 4.2 Concevoir - décrite au semestre 4		8	1							
Bloc de compétences "Exprimer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Exprimer - décrite au semestre 3		8	1							
UE 4.3 Exprimer - décrite au semestre 4		4	1							
Bloc de compétences "Développer" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Développer - décrite au semestre 3		8	1							
UE 4.4 Développer - décrite au semestre 4		5	1							
Bloc de compétences "Entreprendre" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.5 Entreprendre - décrite au semestre 3		6	1							
UE 4.5 Entreprendre - décrite au semestre 4		7	1							
Semestre 3										
UE 3.1 Comprendre (coefficient total des ressources : 7 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R3.03 - UX3 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A			N
R3.04 - CNUM3 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	1		1	Contrôle	E	02:00		N
					1	Oral	O	02:00		N
R3.05 - STRA3 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	1		1	Exposé	O	02:00		N
					1	Moyenne QCM	E	02:00		N
R3.06 - REF3 - Référencement	David CAZIER	-	1		1	Moyenne de travaux	A			N
R3.15 - RTI3 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Contrôle Compétence "Comprendre"	E	02:00		N
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A			N

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	2		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.2 Concevoir (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R3.03 - UX3 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	1		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.04 - CNUM3 - Culture numérique	Karim CHIBOUT	-	2		1	Contrôle	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.05 - STRA3 - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Exposé	O	02:00	N	
					1	Moyenne QCM	E	02:00	N	
R3.06 - REF3 - Référencement	David CAZIER	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.19 - RS3 - Réseaux sociaux	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	4		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.3 Exprimer (coefficient total des ressources : 19 - coefficient total des SAE : 13)		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R.3.02 - LV2-3 - Anglais renforcé ou LV2		-			1	Travail	O	02:00	N	
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.08 - MEDIA3 - Ecriture multimédia et narration	Vincent LAVIGNE	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.09 - CREA3 - Création et design interactif (UI)	Valerie WINTZ	-	3		1	Projet	A		N	
R3.10 - ART3 - Culture artistique	Christine GELIFIER	-	4		1	Moyenne de TP	A		N	
R3.11 - AV3 - Audiovisuel et motion design	Valerie WINTZ	-	4		1	Moyenne de TP	A		N	
R3.15 - RTI3 - Représentation et traitement de l'information	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Contrôle Compétence "Exprimer"	E	02:00	N	
R3.20 - MEP3 - Mise en page	Sophie BEHAL	-	2		1	Travail	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	8		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	8		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Exprimer"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	5		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.4 Développer (coefficient total des ressources : 17 - coefficient total des SAE : 12)		-								
R3.12 - WEB3 - Développement front et intégration	Antonio CAPOBIANCO	-	7		1	TP test	E	02:00	N	
					1	TP Test	E	02:00	N	
R3.13SCN - CMS-SCN - Gestion de contenus avancés	David CAZIER	-	4		1	TP Test	E	02:00	N	
R3.14 - HEB3 - Déploiement de services	Jean FERRY	-	4		1	Contrôle	E	02:00	N	
R3.21 - JS3 - Javascript	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	2		1	Travail	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	8		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE 3.03 - Concevoir des visualisations de données pour le web et un support animé		-								
SAE 3.03 - Formation initiale	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	4		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE 3.03 - Formation par alternance	Remi ALLEGRE (ALLÈGRE)	-	4		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
UE 3.5 Entreprendre (coefficient total des ressources : 15 - coefficient total des SAE : 10)		-								
R3.01 - ANG3 - Anglais	Olivier UBANELL	-	2		1	Travail	E	02:00	N	
R.3.02 - LV2-3 - Anglais renforcé ou LV2		-			1	Travail	O	02:00	N	
AN R - Anglais renforcé	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
ALL - Allemand	Corinne STRASSER	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R3.07 - EXP3 - Expression, communication et rhétorique	Olivier UBANELL	-	3		1	Moyenne de travaux	A		N	
R3.16 - PRJ3 - Gestion de projet	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Contrôle	E	02:00	N	
R3.17 - ECO3 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	4		1	Moyenne de contrôles	E	02:00	N	
R3.18 - PPP3 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-	2		1	Période entreprise : rapport et soutenance	A		N	
SAE 3.01 - Intégrer des interfaces utilisateurs au sein d'un système d'information		-								
SAE 3.01 - Formation initiale	Jean FERRY	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.01 - Formation par alternance	David CAZIER	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Produire des contenus pour une communication plurimédia		-								
SAE 3.02 - Formation initiale	Valerie WINTZ	-	5		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 3.02 - Formation par alternance	Valerie WINTZ	-	5		1	Travail en entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF3	David CAZIER	-								
Semestre 4		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R4.03 - UX4 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.05SCN - MARK4-SCN - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Exposé	O	02:00	N	
					1	Moyenne QCM	E	02:00	N	
R4.09SCN - TRAF4-SCN - Analyse de trafic	Guillaume HÉLOIR	-	4		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.01SCN - Mettre en place une solution e-commerce et la stratégie globale associée	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 4.02SCN - Développer une communication sur les réseaux sociaux		-								
SAE 4.02SCN - Formation initiale	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Comprendre"	A		N	
SAE 4.02SCN - Formation par alternance	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-SCN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-SCN	David CAZIER	-	2		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.2 Concevoir (coefficient total des ressources : 9 - coefficient total des SAE : 10)		-								
R4.01 - ANG4 - Anglais	Olivier UBANELL	-	1		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R4.03 - UX4 - Design d'expérience	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.05SCN - MARK4-SCN - Stratégie de communication et marketing	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Exposé	O	02:00	N	
					1	Moyenne QCM	E	02:00	N	
R4.08SCN - COM4-SCN - Approfondissement communication	Karim CHIBOUT	-	4		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.01SCN - Mettre en place une solution e-commerce et la stratégie globale associée	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 4.02SCN - Développer une communication sur les réseaux sociaux		-								
SAE 4.02SCN - Formation initiale	Guillaume HÉLOIR	-	4		1	Moyenne de travaux Compétence "Concevoir"	A		N	
SAE 4.02SCN - Formation par alternance	Guillaume HÉLOIR	-	4		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-SCN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-SCN	David CAZIER	-	3		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.3 Exprimer (coefficient total des ressources : 4 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.06SCN - MEDIA4-SCN - Storytelling (communication narrative)	Guillaume HÉLOIR	-	4		1	Moyenne de travaux	A		N	
SAE 4.02SCN - Développer une communication sur les réseaux sociaux	Guillaume HÉLOIR	-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE 4.02SCN - Formation par alternance	Guillaume HÉLOIR	-	2		1	Rapport période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-SCN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-SCN	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.4 Développer (coefficient total des ressources : 4 - coefficient total des SAE : 5)		-								
R4.07SCN - CMS4-SCN - Gestion de contenus spécialisés	Jean FERRY	-	4		1	TP Test	E	02:00	N	
SAE 4.01SCN - Mettre en place une solution e-commerce et la stratégie globale associée	Antonio CAPOBIANCO	-	3		1	Moyenne de travaux Compétence "Développer"	A		N	
SAE Portfolio - PF4-SCN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-SCN	David CAZIER	-	1		1	Rapport période entreprise	A		N	
UE 4.5 Entreprendre (coefficient total des ressources : 8 - coefficient total des SAE : 6)		-								
R4.01 - ANG4 - Anglais	Olivier UBANELL	-	2		1	Travail	E	02:00	N	
					1	Oral	O	02:00	N	
R4.02 - ECO4 - Economie, gestion et droit du numérique	David CAZIER	-	3		1	Moyenne de contrôles	E	02:00	N	
R4.04 - EXP4 - Expression, communication	Patrick VOLTZENLOGEL	-	3		1	Moyenne de travaux	A		N	
R4.10 - PPP4 - Projet Professionnel et Personnel	Jean-Christophe DEVAUX	-								
SAE 4.01SCN - Mettre en place une solution e-commerce et la stratégie globale associée	Antonio CAPOBIANCO	-	2		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 4.02SCN - Développer une communication sur les réseaux sociaux		-								
SAE 4.02SCN - Formation initiale	Guillaume HÉLOIR	-	1		1	Moyenne de travaux Compétence "Entreprendre"	A		N	
SAE 4.02SCN - Formation par alternance	Guillaume HÉLOIR	-	1		1	Oral période entreprise	A		N	
SAE Portfolio - PF4-SCN	David CAZIER	-	1		1	Rapport et soutenance	A		N	
STAGE - STG-SCN	David CAZIER	-	2		1	Oral période entreprise	O	02:00	N	

Document Interne

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'UT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document interne à l'Université de Strasbourg

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Piloter l'entreprise par la qualité - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.1 Piloter l'entreprise par la qualité - décrite au semestre 4		7	7							
Bloc de compétences 2 "Gérer les flux physiques et les flux d'information" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information - décrite au semestre 4		7	7							
Bloc de compétences 3 "Organiser des activités de production de biens ou de services" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Organiser des activités de production de biens ou de services - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.3 Organiser des activités de production de biens ou de services - décrite au semestre 4		7	7							
Bloc de compétences 4 "Accompagnement à la transformation numérique" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Accompagnement à la transformation numérique - décrite au semestre 3		6	6							
UE 4.4 Accompagnement à la transformation numérique - décrite au semestre 4		9	9							
Semestre 3										
UE 3.1 Piloter l'entreprise par la qualité (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 3,5)		-								
R3.01 ANG3 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25	0.25	Moyenne des travaux	A		N		
R3.07 OSPP3 Outils statistiques de pilotage d'un process	Vincent AMMOVILLI	-	1.5	1	Contrôle	E	02:00	N		
				0.5	Moyenne des travaux	A		N		
R3.08 DA3 Démarches d'amélioration	Hamdi JMAL	-	1.5	0.75	Contrôle	E	02:00	N		
				0.75	Moyenne des travaux	A		N		
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien -Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	2	2	Moyenne des travaux	A		N		
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2	2	Moyenne des travaux	A		N		
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5	1.5	Moyenne des travaux	A		N		
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5	1.5	Moyenne des travaux	A		N		
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
UE 3.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 3,5)		-								
R3.01 ANG3 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25	0.12	Moyenne des travaux	A		N		
				0.13	Contrôle	E	02:00	N		
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25	0.12	Moyenne des travaux	A		N		
				0.13	Contrôle	E	02:00	N		
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25	0.25	Contrôle	E	02:00	N		
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25	0.25	Contrôle	E	02:00	N		
R3.05 AP3 Algorithmique et programmation avancées	Hamdi JMAL	-	0.25	0.25	TP test	E	02:00	N		
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25	0.25	Moyenne des travaux	A		N		
R3.09 CAP3 Coordination approvisionnements - production	Vincent AMMOVILLI	-	1.5	1	Contrôle	E	02:00	N		
				0.5	TP test	E	02:00	N		
R3.10 OLP3 Ordonnancement, lancement et pilotage	Lorene DUBREUIL	-	1.5	1.5	Contrôle	E	02:00	N		
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
UE 3.3 Organiser des activités de production de biens ou de services (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 3,5)		-								
R3.01 ANG3 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.05 AP3 Algorithmique et programmation avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	TP test	E	02:00	N	
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R3.11 APA3 Amélioration d'un poste et d'un atelier	Stephane WAHL	-	1.5		1.5	Rapport	A		N	
R3.12 CPA3 Conduite d'un projet d'amélioration	Ivana RASOVSKA	-	1.5		0.75	Contrôle	E	02:00	N	
					0.75	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien -Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
UE 3.4 Accompagnement à la transformation numérique (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 3)		-								
R3.01 ANG3 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.05 AP3 Algorithmique et programmation avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	TP test	E	02:00	N	
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R3.13 MTD IED3 Introduction à l'entreprise digitale	Stephane WAHL	-	1.5		1.5	Oral	O	00:20	N	
SAE3.02 MTD VED3 Vers l'entreprise Digitale		-								
SAE3.02 MTD VED3 Vers l'entreprise Digitale - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.02 MTD VED3 Vers l'entreprise Digitale - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 MTD PTD-T3 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
Semestre 4		-								
UE 4.1 Piloter l'entreprise par la qualité (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.07 ADP4 Amélioration de la performance	Nadia BAHLOULI	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
Projet Professionnel en entreprise - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
UE 4.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.04 BCGI4 Bases du contrôle de gestion industriel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.08 PPD4 Planification de la production et prévision de la demande à moyen et long terme	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		1	Contrôle	E	02:00	N	
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5	0.5	Moyenne des travaux	A		N		
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5	0.5	Moyenne des travaux	A		N		
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5	0.5	Moyenne des travaux	A		N		
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5	0.5	Moyenne des travaux	A		N		
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5	1.67	Soutenance	O	00:50	N		
				0.83	Rapport	A		N		
Projet Professionnel en entreprise - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2.5	1.67	Soutenance	O	00:50	N		
				0.83	Rapport	A		N		
UE 4.3 Organiser des activités de production de biens ou de services (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25	0.13	Contrôle	E	02:00	N		
				0.12	Moyenne des travaux	A		N		
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25	0.13	Contrôle	E	02:00	N		
				0.12	Moyenne des travaux	A		N		
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25	0.25	Contrôle	E	02:00	N		
R4.04 BCGI4 Bases du contrôle de gestion industriel	Vincent CREGNIOT	-	0.25	0.25	Contrôle	E	02:00	N		
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25	0.25	Moyenne des travaux	A		N		
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25	0.25	Moyenne des travaux	A		N		
R4.09 MASP4 Modélisation pour amélioration du système de production	Lorene DUBREUIL	-	1.5	1	Contrôle	E	02:00	N		
				0.5	Moyenne des travaux	A		N		
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5	0.5	Moyenne des travaux	A		N		
PF4 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-	0.5	0.5	Moyenne des travaux	A		N		
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5	0.5	Moyenne des travaux	A		N		

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
Projet Professionnel en entreprise - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
UE 4.4 Accompagnement à la transformation numérique (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 4,5)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.04 BCGI4 Bases du contrôle de gestion industriel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.10 MTD DADP4 Démarche d'accompagnement à la digitalisation des processus	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		1	Oral	O	00:20	N	
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
R4.11 MTD DM4 Data Management	Stephane WAHL	-	1.5		1	TP test	E	02:00	N	
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.02 MTD VED4 Vers l'entreprise Digitale		-								
SAE4.02 MTD VED4 Vers l'entreprise Digitale - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1		1	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.02 MTD VED4 Vers l'entreprise Digitale - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1		1	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien		-								
SAE4.03 MTD PTD-T4 Projet transformation digitale en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
Projet Professionnel en entreprise - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	

Document intermédiaire

Responsable(s) : Lorene Dubreuil, Hamdi Jmal, Vincent Cregniot

Dérogations et alinéas additionnels

Contrat pédagogique

Dans ce contrat, parmi d'autres clauses, le régime spécial des études adopté par l'Université vise à permettre de proposer des accompagnements en fonction des besoins particuliers de l'étudiant. Dans

- (D) le cadre de sa mise en oeuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

Un étalement sur deux ans peut être proposé.

Motif de la dérogation : La structure du BUT faisant que toutes les ressources et toutes les SAE servent dans quasiment toutes les UE ne permet pas d'autre aménagement que de définir les ressources et SAE à suivre durant la période d'aménagement qui ne peut être que des années entières.

Assiduité en BUT

Toute absence doit être justifiée auprès de la scolarité dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence, par un certificat original (certificat maladie, convocation à un concours...).

- (D) Au delà de cinq absences injustifiées, l'étudiant est convoqué devant l'équipe pédagogique/ par le responsable de la formation. En fonction de la gravité et de la persistance des absences injustifiées, la sanction peut aller d'un rappel au règlement jusqu'à la défaillance lorsque l'absence renouvelée malgré les rappels compromet l'acquisition de compétences fondamentales au diplôme.

L'étudiant relevant d'un profil spécifique attesté peut être dispensé d'assiduité. Il doit en faire la demande auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant son accès à ce profil spécifique.

Motif de la dérogation : Ce texte traduit la pratique de la justification des absences telle que mise en oeuvre par l'IUT dans le cadre de l'assiduité obligatoire à tous les enseignements.

Absence aux épreuves

- (D) Si l'UE ne comprend que des épreuves sans convocation auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est alors organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales.

Motif de la dérogation : Il s'agit de permettre aux étudiants d'obtenir une note aux épreuves où il a pu justifier son absence afin d'obtenir un résultat meilleur que si la note était neutralisée. Ce qui lui permet aussi lorsqu'il produira un relevé de notes de présenter une note plutôt qu'une absence

Document interne à l'Université de Strasbourg

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
UE 3.1 Piloter l'entreprise par la qualité - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.1 Piloter l'entreprise par la qualité - décrite au semestre 4		7	7							
Bloc de compétences 2 "Gérer les flux physiques et les flux d'information" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information - décrite au semestre 4		7	7							
Bloc de compétences 3 "Organiser des activités de production de biens ou de services" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.3 Organiser des activités de production de biens ou de services - décrite au semestre 3		8	8							
UE 4.3 Organiser des activités de production de biens ou de services - décrite au semestre 4		7	7							
Bloc de compétences 4 "Pilotage de la chaîne logistique globale" - les coefficients correspondent à la règle de compensation des UE au sein du bloc										
UE 3.4 Organisation et supply chain - décrite au semestre 3		6	6							
UE 4.4 Organisation et supply chain - décrite au semestre 4		9	9							
Semestre 3										
UE 3.1 Piloter l'entreprise par la qualité (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 3,5)		-								
R3.01 ANG3 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A			N
					0.13	Contrôle	E	02:00		N
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A			N
					0.13	Contrôle	E	02:00		N
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00		N
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00		N
R3.05 AP3 Algorithmique et programmation avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	TP test	E	02:00		N
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A			N

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
R3.08 DA3 Démarches d'amélioration	Hamdi JMAL	-	1.5		0.75	Contrôle	E	02:00	N	
					0.75	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien -Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien		-								
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien- Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
UE 3.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 3,5)		-								
R3.01 ANG3 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.05 AP3 Algorithmique et programmation avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	TP test	E	02:00	N	
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R3.09 CAP3 Coordination approvisionnements - production	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		1	Contrôle	E	02:00	N	
					0.5	TP test	E	02:00	N	
R3.10 OLP3 Ordonnancement, lancement et pilotage	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Contrôle	E	02:00	N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien -Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien- Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
UE 3.3 Organiser des activités de production de biens ou de services (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 3,5)		-								
R3.01 ANG3 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.05 AP3 Algorithmique et programmation avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	TP test	E	02:00	N	
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R3.11 APA3 Amélioration d'un poste et d'un atelier	Stephane WAHL	-	1.5		1.5	Rapport	A		N	
R3.12 CPA3 Conduite d'un projet d'amélioration	Ivana RASOVSKA	-	1.5		0.75	Contrôle	E	02:00	N	
					0.75	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien -Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.01 QLIO-T3 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2		2	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien		-								
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien- Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
UE 3.4 Organiser la supply chain (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 3)		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.02 COM3 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.12	Moyenne des travaux	A		N	
					0.13	Contrôle	E	02:00	N	
R3.03 MAT3 Mathématiques	Vincent AMMOVILLI	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.04 GE3 Gestion de l'entreprise	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R3.05 AP3 Algorithmique et programmation avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	TP test	E	02:00	N	
R3.06 PPP3 Projet Personnel et Professionnel	Vanessa FRISON	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R3.13 OSC ASL3 Activités d'un site logistique	Stephane WAHL	-	1.5		1	Contrôle	E	02:00	N	
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.02 OSC DSL3 Dimensionnement d'un site logistique		-								
SAE3.02 OSC DSL3 Dimensionnement d'un site logistique - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.02 OSC DSL3 Dimensionnement d'un site logistique - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien		-								
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien- Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE3.03 OSC PSC-T3 Projet Supply chain en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF3 Portfolio		-								
PF3 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-								
PF3 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-								
Semestre 4										
UE 4.1 Piloter l'entreprise par la qualité (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.04 BCGI4 Bases du contrôle de gestion industriel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.07 ADP4 Amélioration de la performance	Nadia BAHLOULI	-	1.5		1.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien		-								
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
Projet Professionnel en entreprise - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
UE 4.2 Gérer les flux physiques et les flux d'information (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.04 BCGI4 Bases du contrôle de gestion industriel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.08 PPD4 Planification de la production et prévision de la demande à moyen et long terme	Vincent AMMOVILLI	-	1.5		1	Contrôle	E	02:00	N	
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
Projet Professionnel en entreprise - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
UE 4.3 Organiser des activités de production de biens ou de services (coefficient total des ressources : 3 - coefficient total des SAE : 4)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.04 BCGI4 Bases du contrôle de gestion industriel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.09 MASP4 Modélisation pour amélioration du système de production	Lorene DUBREUIL	-	1.5		1	Contrôle	E	02:00	N	
					0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien		-								
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.01 QLIO-T4 Déploiement des outils QLIO en tant que technicien - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien		-								
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	

OBJETS					Session unique					
Intitulé	Responsable	Crédit ECTS	Coefficient	Seuil compens.	Coefficient	Intitulé	Type	Durée	Convocation	Seuil compens.
					0.83	Rapport	A		N	
UE 4.4 Organiser la supply chain (coefficient total des ressources : 4,5 - coefficient total des SAE : 4,5)		-								
R4.01 ANG4 Langues vivantes	Dorothee GUILBERT	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.02 COM4 Expression Communication	Vanessa FRISON	-	0.25		0.13	Contrôle	E	02:00	N	
					0.12	Moyenne des travaux	A		N	
R4.03 MAT4 Mathématiques et Statistiques avancées	Hamdi JMAL	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.04 BCGI4 Bases du contrôle de gestion industriel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Contrôle	E	02:00	N	
R4.05 BD4 Base de données	Stephane WAHL	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.06 PPP4 Projet Personnel et Professionnel	Vincent CREGNIOT	-	0.25		0.25	Moyenne des travaux	A		N	
R4.10 OSC PPD4 Prévision et planification de la distribution	Vincent CREGNIOT	-	1.5		1.5	Contrôle	E	02:00	N	
R4.11 OSC MPSC4 Mesure de la performance tout au long du supply Chain	Vincent CREGNIOT	-	1.5		1.5	Rapport	A		N	
SAE4.02 OSC PRD4 Pilotage d'un réseau de distribution		-								
SAE4.02 OSC PRD4 Pilotage d'un réseau de distribution - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	1		1	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.02 OSC PRD4 Pilotage d'un réseau de distribution - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	1		1	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien		-								
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation initiale	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
SAE4.03 OSC PSC-T4 Projet supply chain en tant que technicien - Formation alternance	Francois MARMIER	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio		-								
PF4 Portfolio - Formation initiale	Dorothee GUILBERT	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
PF4 Portfolio - Formation par alternance	Lorene DUBREUIL	-	0.5		0.5	Moyenne des travaux	A		N	
Stage - Formation initiale	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	
Projet Professionnel en entreprise - Formation par alternance	Francois MARMIER	-	2.5		1.67	Soutenance	O	00:50	N	
					0.83	Rapport	A		N	





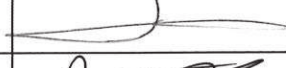
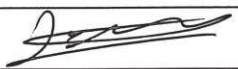
IUT Haguenau


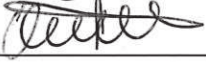

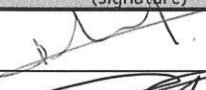

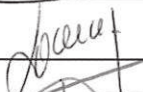




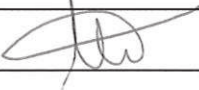

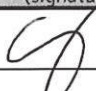
Institut universitaire de technologie

Université de Strasbourg

LISTE D'ÉMARGEMENT - CONSEIL DE L'IUT

Date: Lundi 22 mai 2023 Heure: 18h00

Membres du Conseil d'Institut	Etablissement de rattachement	Signature	Procuration
PERSONNALITES EXTERIEURES		Présent (signature)	Absent, donne procuration à : (signature)
BECKER Marc	Président VP ADEC/RESILIAN		
BOUCHEZ Pierre	Vice-Président SEW USOCOME (UIMM)		
ADAM Lauriane	Alstom		
BAUER Marie	Roquette		Grandeau Yann
BAER Jean-Maurice	Norcan	J.M.B.C	
BESCOND Matthieu	Siemens	Vicio-	
HEUMANN Isabelle	CCI Eurométropole		
HOHMANN Lucette	CGT		
NETZER Jean-Lucien	Communauté d'agglomération de Haguenau (CAH)		Bouchez Pierre
PENNER Sandra	MEDEF Alsace		
RIVIERE Johanna	Populz'up	Vicio	
STAERLE Jean-Michel	Ville de Haguenau		
STURNI Claude	Grand est		
SUSS Chantal	CFDT Alsace		Becker Marc
PROFESSEURS		Présent (signature)	Absent, donne procuration à : (signature)
BAHLOULI Nadia	IUT de Haguenau		Uhring Wilfried
CAZIER David	IUT de Haguenau		
LE NORMAND Jean-Pierre	IUT de Haguenau		
UHRING Wilfried	IUT de Haguenau	Vicio	

AUTRES ENSEIGNANTS - CHERCHEURS		Présent (signature)	Absent, donne procuration à : (signature)
CAPOBIANCO Antonio	IUT de Haguenau		
DEVAUX Jean-Christophe	IUT de Haguenau		
FRICK Vincent	IUT de Haguenau	Visio	
GAUDEAU Yann	IUT de Haguenau		
RASOVSKA Ivana	IUT de Haguenau	Visio	
AUTRES ENSEIGNANTS		Présent (signature)	Absent, donne procuration à : (signature)
DUBREUIL Lorène	IUT de Haguenau		
CELKA Philippe	IUT de Haguenau		
LORRAIN Eric	IUT de Haguenau		
WAHL Stéphane	IUT de Haguenau		
WINTZ Valérie	IUT de Haguenau		
CHARGES D'ENSEIGNEMENTS		Présent (signature)	Absent, donne procuration à : (signature)
EINCHENLAUB Hugues	IUT de Haguenau	Visio	
L'HUILLIER RICHARD Ingrid	IUT de Haguenau		
PERSONNELS BIATSS		Présent (signature)	Absent, donne procuration à : (signature)
ARNOLD Jeremy	IUT de Haguenau		
KLEIN Joëlle	IUT de Haguenau		Ulrich Nadège
ULRICH Nadège	IUT de Haguenau		
FUCHS Guillaume	IUT de Haguenau		Jeremy ARNOLD 
USAGERS		Présent (signature)	Absent, donne procuration à : (signature)
BAINIER Jérémy	IUT de Haguenau	Visio	
FILLOU Lucie	IUT de Haguenau		
BIAGETTI Lucas	IUT de Haguenau		
FRITZ Maurine	IUT de Haguenau		
BARBEY Germain	IUT de Haguenau		
MEMBRES DE DROIT		Présent (signature)	
GAUDEAU Yann (Directeur)	IUT de Haguenau		
ESCHENLAUER Rémi	IUT de Haguenau	